

LA COMMUNAUTE ARAWAK  
DE Ste ROSE DE LIMA  
(COMMUNE DE MATOURY)  
SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M DE CAYENNE



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

---

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

---

LA COMMUNAUTE ARAWAK DE SAINTE-ROSE DE LIMA  
(COMMUNE DE MATOURY)

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

par

Pierre GRENAND  
Anthropologue  
Chargé de Recherches ORSTOM

avec la collaboration de :

Michel SAUVAIRE  
Elève-Architecte

Françoise CAPUS  
Troisième Cycle de Botanique

Anne GELY  
Troisième Cycle de Botanique

JUILLET 1981

## I N T R O D U C T I O N

---

### - M O T I V A T I O N -

La présente étude a été rédigée dans une perspective d'anthropologie appliquée. Cela signifie en clair qu'elle limite son propos à des données et des réflexions qu'il est indispensable de connaître avant toute intervention dans la communauté envisagée.

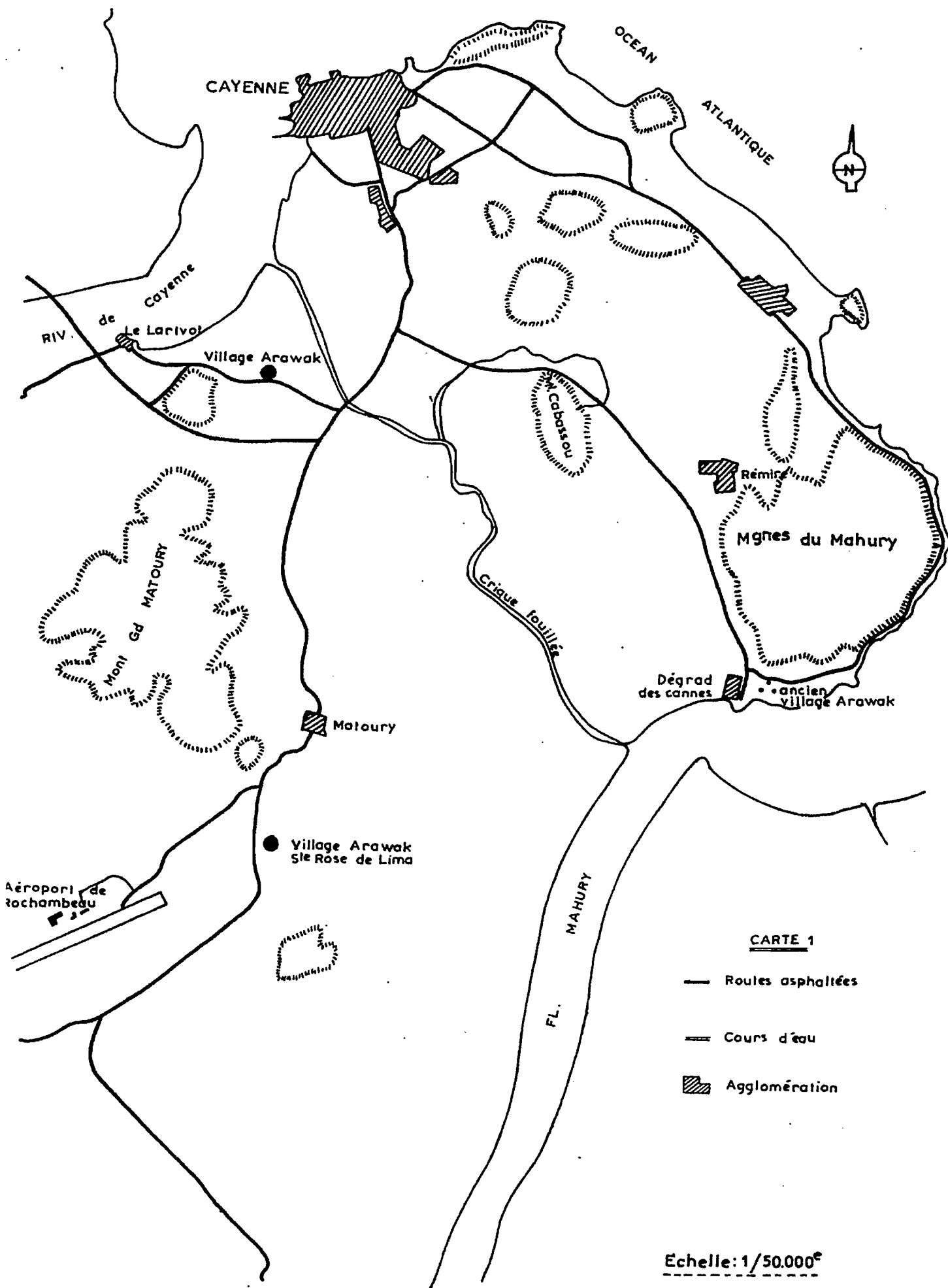
Même si l'on tient compte que l'intervention souhaitée ici n'est qu'une modification de l'habitat, elle est indissociable d'une connaissance globale de l'histoire du groupe, de son organisation sociale et de son économie. Pour cette raison, nous essayons de présenter un bilan de la culture actuelle des Arawak et particulièrement celle de la communauté de Matoury. Enfin, pour des raisons déontologiques évidentes, nous avons essayé de présenter les volontés de la communauté elle-même, volontés qui sont parfois en disjonction avec les conclusions scientifiques.

S'il fallait résumer l'orientation du travail en quelques expressions-clés nous choisirions sans nul doute :

- maintien de l'identité / amélioration du standard de vie / besoin de terres nouvelles.

### - LA COMMUNAUTE ARAWAK DE MATOURY : sa définition -

Les Arawak de Matoury résident au hameau Sainte-Rose de Lima en bordure de la RN 2 dite "route du Gallion" et dans l'axe de l'aéroport international de Roehambeau (cf. Carte 1). Il s'agit d'un groupe qualifiable sociologiquement de déplacé. Son implantation est récente (10 ans). Le milieu naturel environnant est constitué de végétation secondaire. La population de la commune de Matoury où sont installés les Arawak est composée en



majorité de Créoles Guyanais et Antillais de nationalité française.

- METHODOLOGIE D'ENQUETE -

Elle a été essentiellement conditionnée par la nécessité de résultats immédiats.... ce qui est contraire à une recherche anthropologique correctement menée. Ce handicap a été compensé par le caractère pluridisciplinaire de la recherche qui a été réalisée par un architecte, un anthropologue, deux botanistes spécialisées dans l'étude des systèmes agricoles.

La rapidité de la recherche a malheureusement été permise par l'appauvrissement culturel de la communauté arawak. Il n'en reste pas moins que certains domaines comme la tradition orale ou la langue ont été à peine effleurés et offrent quelques espérances. A la différence d'une enquête à long terme qui doit être extensive, l'enquête finalisée et de courte durée comme celle menée ici est obligatoirement intensive et doit préalablement délimiter ses objectifs. Les nôtres ont été :

. étude de la structure sociale et de sa représentation spatiale, visant à traduire dans les faits, l'existence ou la non-existence d'une identité Arawak ;

. dynamique démographique visant à comprendre la structure par classe d'âge du village et la formation de la communauté ;

. historique du peuplement et de l'ethnie cherchant à situer la conformité de la communauté de Matoury dans la nébuleuse arawak ;

. étude de l'habitat et de sa situation par rapport à une norme traditionnelle, par rapport à la situation régionale, par rapport à une définition minimale du confort ;

. étude économique en essayant de situer la place des Arawak dans l'économie régionale ainsi que leur politique agricole, ultime secteur d'activité qui traduise encore leur emprise sur le milieu naturel.

- SOURCES ECRITES -

Il existe çà et là des documents divers consacrés aux Indiens Arawak mais malheureusement ils sont très dispersés et souvent anciens. De plus, la plupart du temps, les propos tenus sur les Arawak sont souvent très généraux ou servent de référence comparative dans des exposés sur les Kalifña (Galibi). Certains domaines ont été cependant très étudiés au XIX<sup>ème</sup> et au début de ce siècle, tels que le chamanisme, la langue ou la tradition orale. Malheureusement, au XX<sup>ème</sup> siècle nous n'avons relevé que trois articles d'Anthropologie et deux travaux de linguistique consacrés spécifiquement aux Arawak, en particulier ceux de Jean HURAUULT (1963) et de Van RENSELAAR et VOORHOEVE (1962) auxquels nous nous réfèrerons particulièrement. Seul l'article de Jean HURAUULT correspond réellement à une perspective d'anthropologie économique et politique.

---

- PREMIERE PARTIE -

SITUATION ACTUELLE DES ARAWAK : ELEMENTS DE COMPREHENSION.

I - Panorama de l'ethnie

I.1. Remarques générales sur le peuplement des Guyanes.

Lorsque les voyageurs du XVI<sup>ème</sup> siècle commencèrent à fréquenter le littoral des Guyanes, ils découvrirent de nombreuses tribus amérindiennes. En réalité, à partir de leurs propres récits recoupés avec les connaissances ultérieures, il est assez facile de déduire qu'il s'agissait probablement souvent de sous-groupes, de clans, voire de groupes locaux nommés à partir de la rivière de résidence. Le nombre réel des ethnies en présence était donc assez limité. De surcroît, ces ethnies étaient intriquées géographiquement, s'étirant le long de la façade maritime de l'Orénoque à l'Amazone ou en lisière de la bande de savane qui s'étend non loin de la côte, de l'actuelle Guyane française à la Guyana. Ces populations entretenaient entre elles des rapports de complémentarité avec des alternances d'alliances et de guerres.

Les ethnies les plus importantes parmi ces peuples côtiers étaient en fait celles qui se sont maintenues jusqu'à nos jours : Galibi (Karib ou Kalina), Arawak, Warrau et Palikur. On s'accorde aujourd'hui à dire que leurs ancêtres sont arrivés à des périodes très différentes. Parmi ces migrations, celles des peuples de langue arawak remontent à 2 000 ans environ. Elles semblent avoir abouti pendant quelques siècles à un peuplement continu et dense. Il y a mille ans environ, cette "harmonie" fut perturbée par l'arrivée de groupes karib venus de l'AMAZONE ; les situations conflictuelles engendrées perduraient encore lors de l'arrivée des Européens.

- PREMIERE PARTIE -

SITUATION ACTUELLE DES ARAWAK : ELEMENTS DE COMPREHENSION.

I - Panorama de l'ethnie

I.1. Remarques générales sur le peuplement des Guyanes.

Lorsqu'é les voyageurs du XVI<sup>ème</sup> siècle commencent à fréquenter le littoral des Guyanes, ils découvrirent de nombreuses tribus amérindiennes. En réalité, à partir de leurs propres récits recoupés avec les connaissances ultérieures, il est assez facile de déduire qu'il s'agissait probablement souvent de sous-groupes, de clans, voire de groupes locaux nommés à partir de la rivière de résidence. Le nombre réel des ethnies en présence était donc assez limité. De surcroît, ces ethnies étaient intriquées géographiquement, s'étirant le long de la façade maritime de l'Orénoque à l'Amazone ou en lisière de la bande de savane qui s'étend non loin de la côte, de l'actuelle Guyane française à la Guyana. Ces populations entretenaient entre elles des rapports de complémentarité avec des alternances d'alliances et de guerres.

Les ethnies les plus importantes parmi ces peuples côtiers étaient en fait celles qui se sont maintenues jusqu'à nos jours : Galibi (Karib ou Kalina), Arawak, Warrau et Palikur. On s'accorde aujourd'hui à dire que leurs ancêtres sont arrivés à des périodes très différentes. Parmi ces migrations, celles des peuples de langue arawak remontent à 2 000 ans environ. Elles semblent avoir abouti pendant quelques siècles à un peuplement continu et dense. Il y a mille ans environ, cette "harmonie" fut perturbée par l'arrivée de groupes karib venus de l'AMAZONE ; les situations conflictuelles engendrées perduraient encore lors de l'arrivée des Européens.



Bien que les rapports entre Karib et Arawak aient été une suite de guerres et de statu quo, il semble bien qu'avec le temps, les Arawak perdaient peu à peu du terrain. Cette évolution sera en définitive gelée pendant la période coloniale.

I.2. Les Arawak : leur nom, leur appartenance linguistique.

Sur les cartes du XVI<sup>ème</sup>, du XVII<sup>ème</sup> et du XVIII<sup>ème</sup> siècles le nom Arawak apparaît déjà sous sa forme actuelle. L'origine du nom est peu claire mais provient sans doute d'une ethnie voisine. Les Arawak dans leur langue se nomment /loko/, être humain (/loko-no/ au pluriel/). Cependant dans leur rapport avec les étrangers, ils emploient le mot Arawak.

Le nom Arawak sert par ailleurs dans le vocabulaire scientifique, à désigner une grande famille linguistique comportant de nombreuses ethnies disséminées à travers toute l'Amazonie.

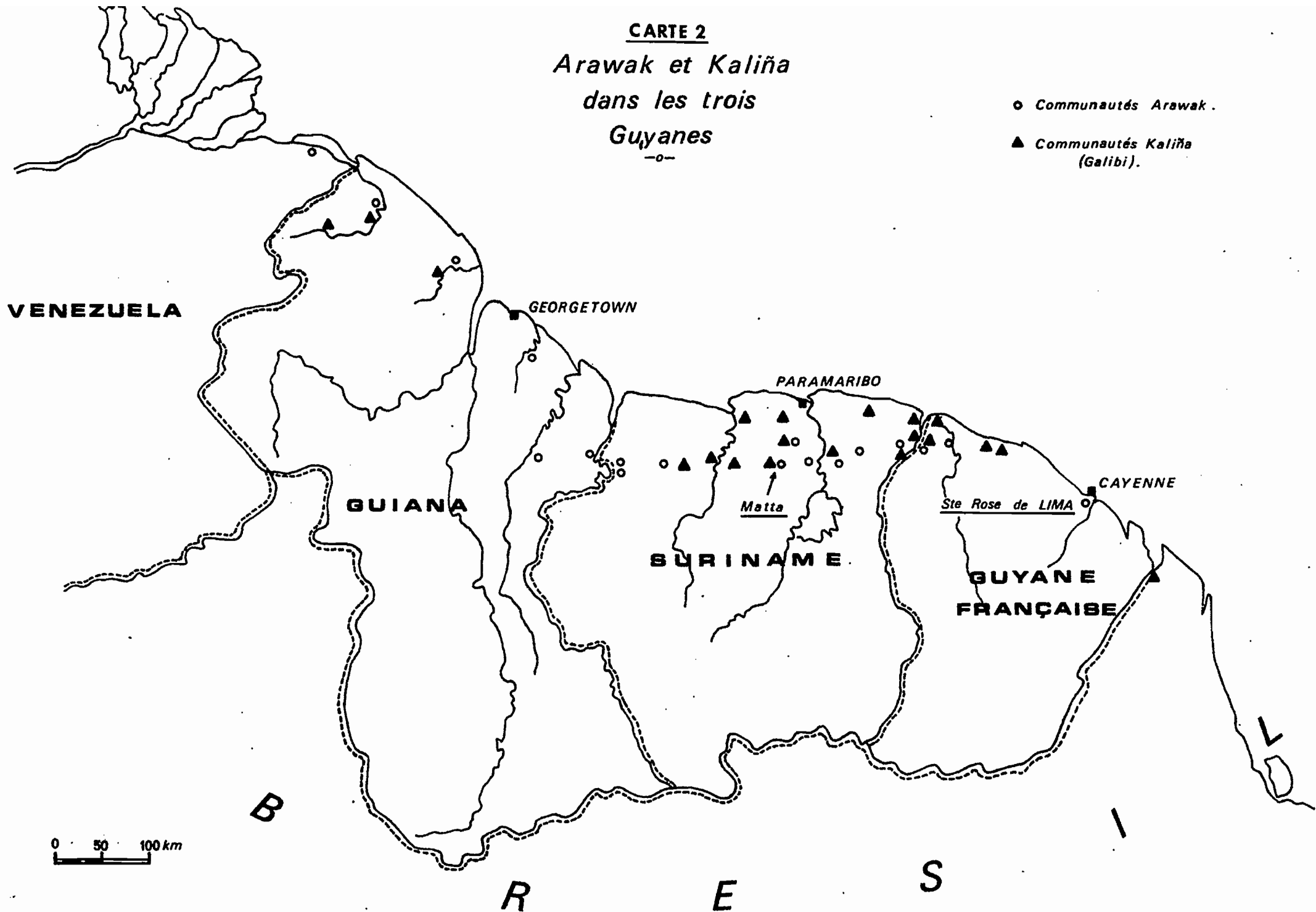
Dans les Guyanes, plusieurs ethnies appartiennent actuellement à cette famille linguistique : ce sont les Arawak proprement dits, les Palikur de Guyane française et du Nord de l'Amapa et les Wapišana du sud de la Guyana.

I.3. Les Arawak : extension actuelle.

Les Arawak, aujourd'hui, comme au XVI<sup>ème</sup> siècle, restent un élément du peuplement des trois Guyanes. Après avoir connu une décroissance démographique au XVII<sup>ème</sup> siècle, ils sont depuis la fin du siècle dernier en expansion. Il est important de noter cependant qu'une large proportion d'entre eux est métissée avec les populations mulâtres dominantes, ce qui rend les recensements délicats. Sur la carte n° 2, nous avons indiqué uniquement les communautés

CARTE 2  
*Arawak et Kaliña*  
*dans les trois*  
*Guyanes*  
-0-

- *Communautés Arawak.*
- ▲ *Communautés Kaliña*  
*(Galibi).*



ou groupes de communautés culturellement arawak. C'est en Guyana que les individus dispersés parmi les populations créoles sont les plus nombreux (BUTT-COLSON - 1969 : 5).

En 1972, à partir des données détaillées de l'Encyclopédie de Suriname, on pouvait estimer dans ce pays la population arawak à 3 300 personnes, plus un chiffre global de 2 000 personnes d'origine arawak vivant principalement dans le district de Paramaribo. En Guyana, les chiffres déjà anciens de 1962 donnaient, pour l'ensemble du pays 27 840 amérindiens dont 5 000 environ appartenaient à l'ethnie arawak, ce chiffre incluant les individus dispersés dans les communautés créoles (KLOOS - 1971 b). En Guyane française, les Arawak ne représentaient pour la même période qu'un petit groupe de 150 personnes, (HURAUULT - 1963 : 2). Depuis 10 ans, cette population continue à croître mais à un rythme ralenti pour les communautés authentiquement amérindiennes, une forte proportion d'individus allant à chaque génération s'immerger dans la population nationale.

#### Les Arawak : acculturation et relations intertribales.

Les relations entre les grandes ethnies côtières étaient loin d'être pacifiques ainsi que nous l'avons déjà dit. Si des vendettas se pratiquaient de village à village, il semble cependant que le clivage passait entre ethnies de langues karib et ethnies de langue arawak : en Guyana et Surinam, entre Galibi et Arawak, et en Guyane française entre Galibi et Palikur. Au cours du dernier quart du XVII<sup>ème</sup> siècle, différentes nations européennes mirent fin aux expéditions guerrières entre les Amérindiens de la côte, sans parvenir cependant à éliminer une hostilité larvée qui persiste actuellement sous la forme de rapports d'évitements.

A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, Arawak et Galibi furent dans les Guyanes, amenés à des relations de plus en plus étroites avec les Européens. Si des cas de métissage furent fréquents lors des premières décennies, ils furent bien vite limités, voire réprimés par les colonisateurs. En revanche, le rôle de fournisseurs de

vivres tenu par les Amérindiens fut très important et s'est maintenu dans certaines régions des Guyanes jusqu'à nos jours. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les Amérindiens de la côte eurent un rôle de premier plan dans l'économie de plantation puisque c'étaient eux qui assuraient la police des bois contre les esclaves fugitifs. Faible en Guyane française, cet engagement semble avoir été maximal en Guyane anglaise.

A ces modifications des rapports économiques et politiques, ajoutons l'influence philosophiquement destructurante des diverses missions chrétiennes (catholiques et protestantes), aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles et nous aurons une idée des modifications profondes subies par les populations côtières de Guyane depuis trois siècles. De ce point de vue d'ailleurs, les Arawak semblent avoir plus souffert que les Galibi (Kaliña).

## II - Les Arawak en Guyane française.

### II.2. Historique.

En Guyane française, les Arawak semblent avoir été très tôt particulièrement minoritaire, leur submersion par les Galibi étant pleinement en cours lors de l'arrivée des premiers Européens. Suivons rapidement cette évolution :

- en 1596, Laurens KEYMIS signale des Sebaïos (actuellement un clan Arawak) sur l'île de Cayenne, sur la Sinnamary, sur la Counamama et sur l'Iracoubo.

- en 1625, ces populations semblaient déjà bien réduites puisque Jesse des FOREST mentionne des Arawak dans les collines près de Ouanary et précise que l'île de Cayenne était occupée par les Karib (Galibi).

- en 1674, De la BARRE puis les pères GRILLET et BECHAMEL signalent quelques petites communautés Arawak entre Kourou et Sinnamary ainsi que sur le bas Maroni. Partout cependant, les Galibi étaient devenus l'ethnie dominante.

- en 1730, ce qui restait des Arawak de Guyane vivait probablement avec les Galibi de la mission jésuite de Kourou.

- en 1820 à nouveau des Arawak sont signalés dans la région d'Iracoubo où en 1848, selon DEVILLY, ils formaient une petite communauté de 13 personnes. En 1885, un village important est signalé sur la rive hollandaise du bas Maroni. Ce n'est cependant qu'après la deuxième guerre mondiale qu'un courant migratoire plus important s'établira vers la Guyane française.

## II.2. Les communautés contemporaines.

La quasi-totalité des ascendants directs des Arawak vivant en Guyane française est originaire de Surinam et, pour quelques individus, de Guyana. L'arrivée de la plus grande partie d'entre eux a été fixée à 1951 d'après les enquêtes minutieuses de J. HURAUULT.

Le même auteur considère qu'il s'agit essentiellement de familles en quête d'emploi dont la caractéristique sociologique majeure est la mobilité. Les communautés arawak actuelles de Guyane dérivent, au moins pour les familles formatrices, des émigrés de 1951. Cela n'exclut pas comme nous le verrons plus loin, qu'un certain mouvement migratoire lié à des échanges matrimoniaux, existe avec le Surinam.

Géographiquement parlant, les émigrés de 1951 ne sont pas originaires des communautés surinamiennes les plus proches de la frontière du Maroni (Anjoemara Kondre et Alphonsdorp) mais des villages centraux s'échelonnant entre la Commewyne et la Saramacca, tout particulièrement de la communauté de Mata. Ces communautés (ainsi que celles des Kaliña) sont situées à la limite de la forêt dense et de la savane (KLOOS, 1971 a : 11). Cependant, si les Kaliña se sont installés à l'intersection de ces milieux naturels et des rivières principales, les Arawak ont dû se contenter de cours d'eau secondaires. On ne retrouve pas cette situation cohérente pour les communautés de Guyane française.

Ces communautés sont actuellement au nombre de quatre :

1. La communauté de Balaté située sur le cours inférieur du cours d'eau du même nom lui-même affluent du bas Maroni. Le milieu naturel environnant est la forêt marécageuse. Il s'agit de la plus ancienne commu-

nauté arawak de Guyane formée dès 1951. En 1958, elle totalisait soixante personnes et 122 en 1976 ; en 1980, ce chiffre s'était encore élevé et atteignait 135 habitants. Les habitants vivent de pêche fluviale ou travaillent dans les scieries voisines. Un chef de village (capitaine) est reconnu par l'Administration départementale.

2. Les communautés de l'Ile de Cayenne (cf. Carte n° 1). Les Arawak se sont installés dans cette région également en 1951. Leur première localisation fut la rivière du Tour de l'Ile sur une propriété privée (commune de Matoury). Après mésentente avec le propriétaire en 1955, ils émigrèrent à l'embouchure du Mahury (commune de Rémire) ou lieu-dit Degrad des Cannes <sup>(1)</sup>. Après une tentative avortée de retour à une économie de pêche, le plus gros de la collectivité émigra cette fois sur la route du Larivot en 1958 <sup>(2)</sup>. A cette date, les Arawak vivant dans l'Ile de Cayenne totalisaient quarante personnes. Le groupe du Larivot installé sur des terres appartenant aux P. et T., éclata à son tour en 1970 à la fois pour causes de dissensions internes et à la suite de rumeurs d'agrandissement des installations de télécommunications. La plus grosse

---

(1) Cet endroit n'avait pas sa vocation portuaire actuelle et se limitait à un petit hameau de pêcheurs-agriculteurs créoles puis brésiliens.

(2) Une cause majeure de l'éclatement du groupe est selon les Arawak eux-mêmes, la promiscuité avec les pêcheurs brésiliens, le Dégrad des Cannes étant un lieu notoire de contrebande et de débarquement d'immigrants clandestins. A la suite d'une enquête concernant un trafic de marijuana, les Arawak se sentant humiliés décidèrent d'abandonner leur village.

partie des habitants, recevant l'appui de l'Administration préfectorale, s'installa sur des terres communales, à l'est du carrefour de la route de Rochambeau ; le village prit le nom de Sainte-Rose de Lima. Actuellement, la population des Arawak de l'Ile de Cayenne se répartit comme suit :

- . Larivot : 33 habitants
- . Sainte-Rose de Lima : 84 habitants ; chef (ou capitaine) reconnu par l'Administration départementale.
- . Dégrad des Cannes : 1 famille
- . Individus dispersés (souvent métissés) : 20 environ

---

Total † 140 habitants

3. La communauté de Saut-Sabbat (commune de Mana) ; il s'agit en fait d'un groupe rassemblé originellement autour d'un couple mixte arawak/européen, près de l'intersection de la route nationale n° 1 et du fleuve Mana. Il s'agit essentiellement d'une communauté artificielle gravitant autour d'un chantier forestier. Les habitants sont originaires soit de Balaté, soit de l'île de Cayenne. Ils étaient au nombre de 24 en 1978. L'environnement est constitué de forêt primaire (exploitée) sur sables blancs.

Ainsi donc, en 1978-80, la communauté arawak de Guyane française atteignait plus ou moins 300 personnes non comptés quelques individus dispersés çà et là, c'est-à-dire le double de l'effectif de 1958. Nous verrons cependant plus avant que ce chiffre ne traduit pas à lui seul toute la réalité démographique.



Avant même d'aborder en détail le cas de Matoury (Sainte-Rose de Lima), il est déjà possible de dégager quelques caractéristiques propres aux communautés de Guyane française.

. Elles sont toutes composées d'immigrants venus de Suriname ;

. leur installation ne présente que subsidiairement un lien avec le milieu naturel et ne reproduit en aucun cas la situation de Suriname ;

. les localisations en revanche obéissent clairement aux impératifs de prolétarianisation dans l'économie capitaliste (proximité des emplois de jobeurs urbains, chantiers forestiers) ;

. la survivance ethnique se fait clairement jour cependant dans la volonté de se démarquer des autres ethnies et de maintenir vaille que vaille un habitat rural.

III - L'organisation sociale de la communauté arawak de Matoury.

Le système de parenté arawak est connu dans ces grandes lignes depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle ; cependant seul l'article de Van RENSELAAR et VOORHOEVE nous en donne une définition relevant des normes de l'anthropologie moderne.

Ces auteurs définissent la parenté arawak traditionnelle comme suit :

1. groupes de parenté ou clans caractérisés par une descendance matrilineaire ;

2. terminologie de parenté hawaïenne (selon la typologie de MURDOCK) : les cousines (aussi bien croisées que parallèles) sont appelées par les mêmes termes que les soeurs.

3. alliance exogamique de clan à clan ;

4. résidence matrilocale.

De ce système, nous ne retiendrons que les aspects importants pour mieux comprendre la situation de la communauté de Matoury.

III.1. L'organisation clanique : les Arawak se rattachent à diverses entités nommées clans. Chacune de ces entités est composée d'individus se rattachant à un ancêtre commun. Cela implique donc la reconnaissance d'une consanguinité et amène à considérer toute union entre membre d'un même clan comme incestueuse. Le rattachement à un clan se fait par la mère : il s'agit donc de clans matrilineaires.

En 1825, HILHOUSE avait répertorié en Guyane anglaise 27 clans arawak. De GOEJE, en 1928, puis Van RENSELAAR et VOORHOEVE en 1962 en trouvent 13 à Suriname. Plusieurs des clans retrouvés par nous en Guyane française en 1980 sont déjà cités en 1825. Il est évident que leur nombre limité (7) est essentiellement lié à l'exiguité du groupe de Guyane française. En voici la correspondance sur un siècle et demi :

HILHOUSE (1825)	De GOEJE (1928)	Van RENSELAAR VOORHOEVE (1962)	GRENAND et alliés (1980)
Maratakayu	Maratakayu	-	Maratakayu
-	Uraši	Orasino	Uraši
Ebesuana	Besoà	Besoà nano	Biswana
-	Urašiyùbuta- na	Jobita nano	(Yubitana (Jubitana
Caruafuddy	Kaluafu	Ƙaroafonano	Kaluafudu
Mackoveyu	-	Makusiono	(Makuši (Makosi
-	Sabayu	Sabaiono	Sabayo

Ainsi que l'a fait remarqué De GOEJE, les noms de clans se rattachent à des arbres, des animaux ou des lieux géographiques, sans qu'il soit possible de parler d'ancêtre totémique. Tout cela est d'ailleurs bien operculé chez les Arawak actuels qui ne donnent plus de sens à ces noms.

En revanche, le fonctionnement des clans lui, reste bien d'actualité et nous n'avons trouvé aucune union qui puisse être considérée comme "incestueuse", ainsi qu'on peut le voir sur les tableaux généalogiques n° 1 à 6.

TABLEAUX 1 à 6 : GENEALOGIES ARAWAK

LEGENDE

⑤ Nucléus de résidence (reporté sur les plans 1 et 3 du village)

①<sub>4+16</sub> Nucléus de résidence (actuellement regroupé ; appelé à être divisé dans le nouveau village)

Yubitana : Appartenance clanique réelle

Biswana : Clan erroné retenu à l'Etat Civil

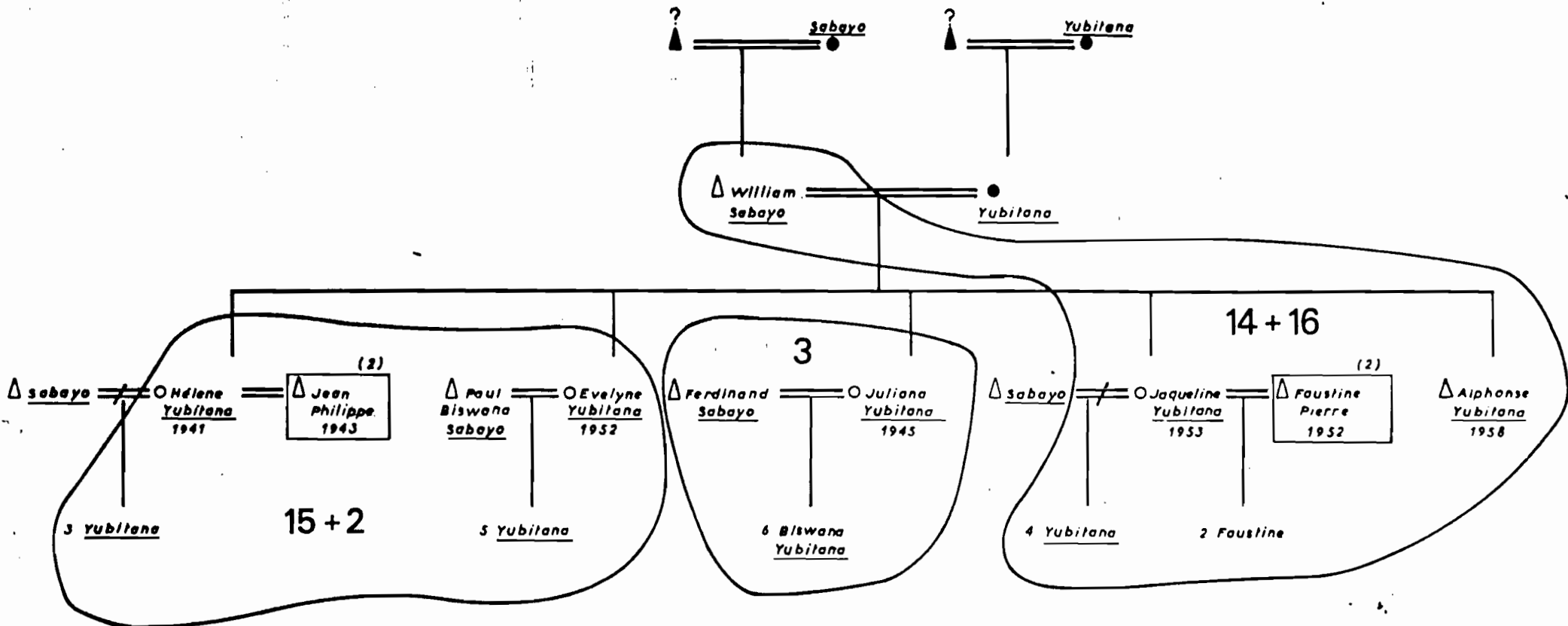
△ : Homme vivant ▲ décédé

○ : Femme vivante ● décédée

= : Mariage

≠ : Divorce

△Jean-Philippe : Elément non arawak



(2) Indiens Karipuna  
(Rio Curipi, Amopa)

TABLEAU 1

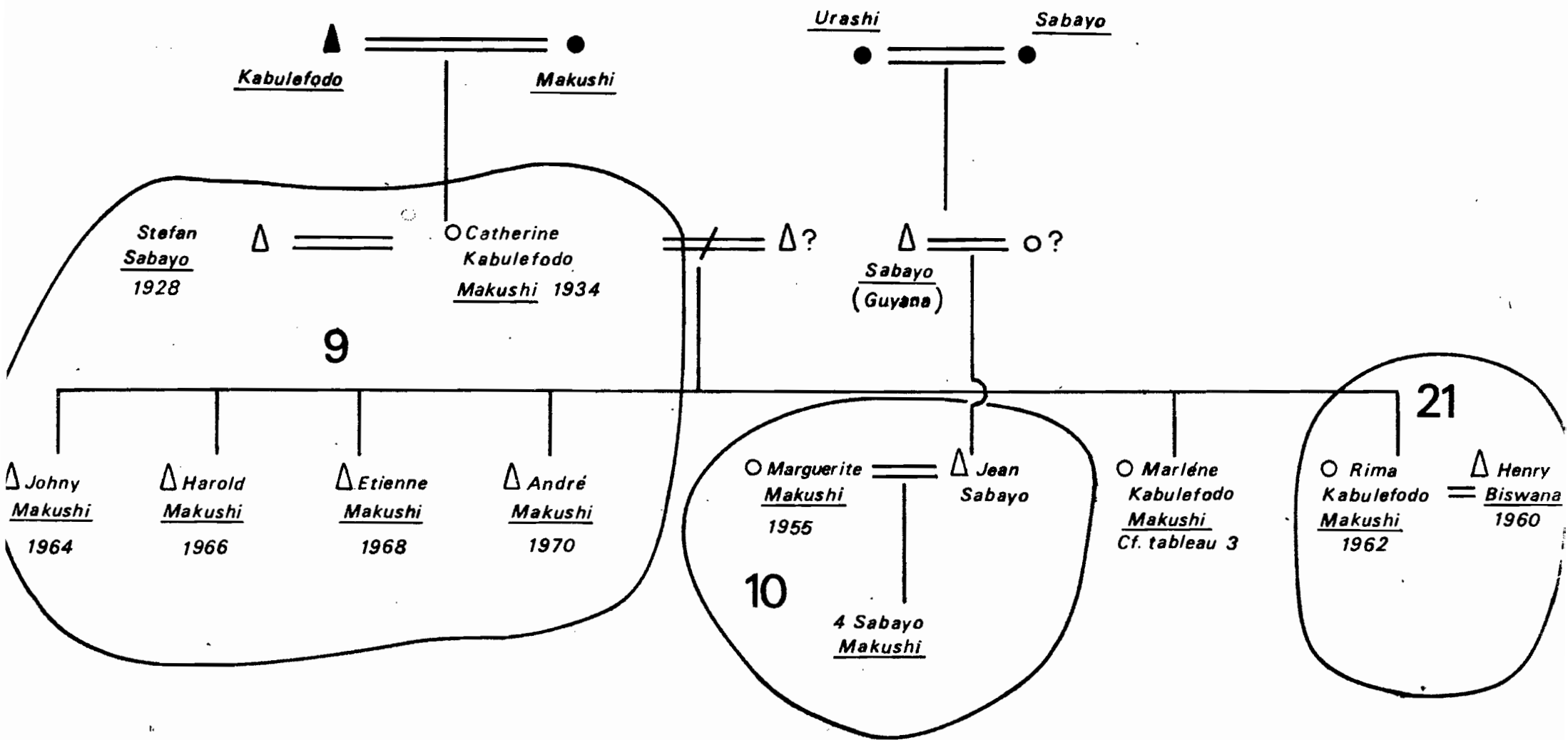


TABLEAU 2

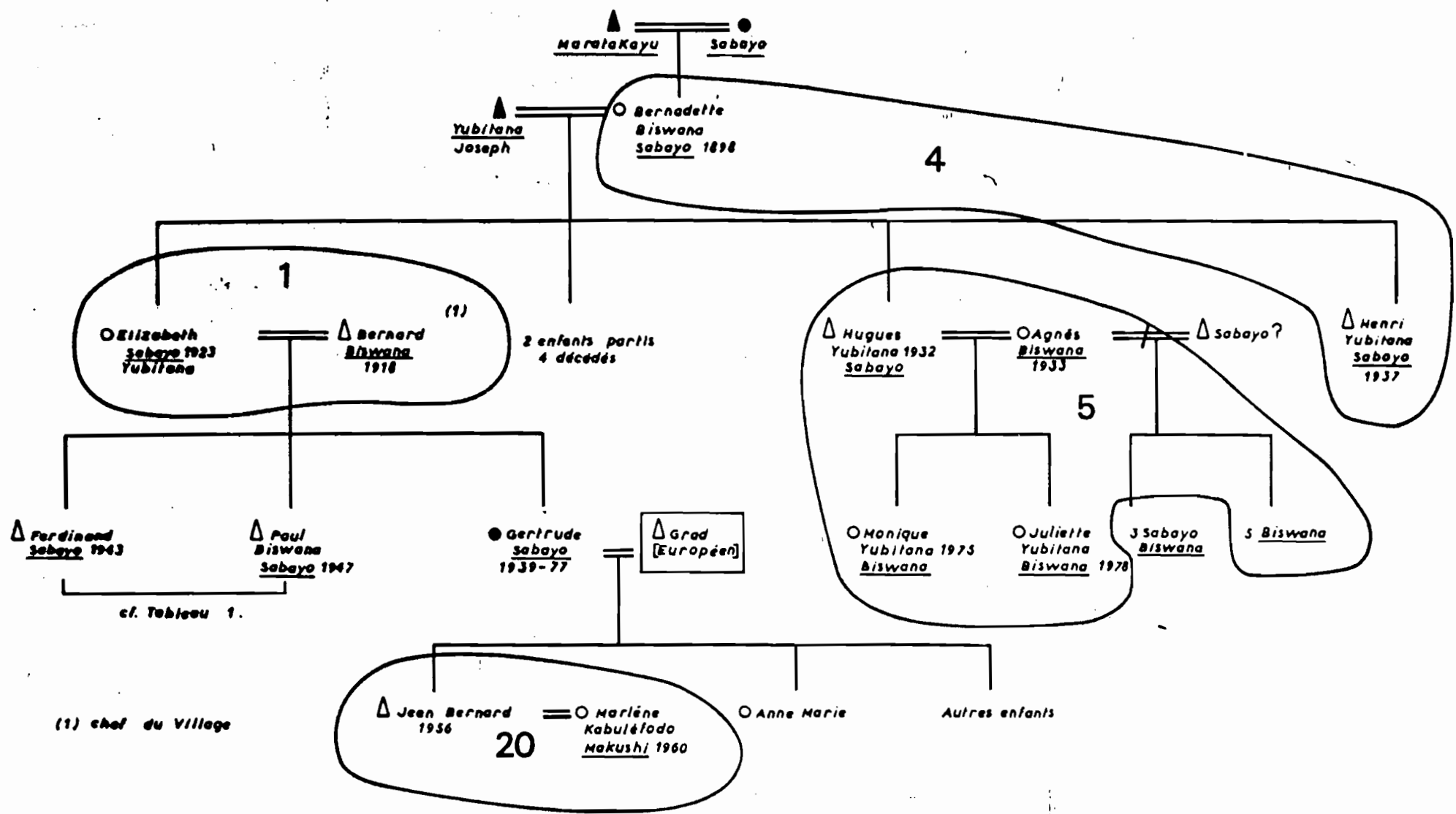
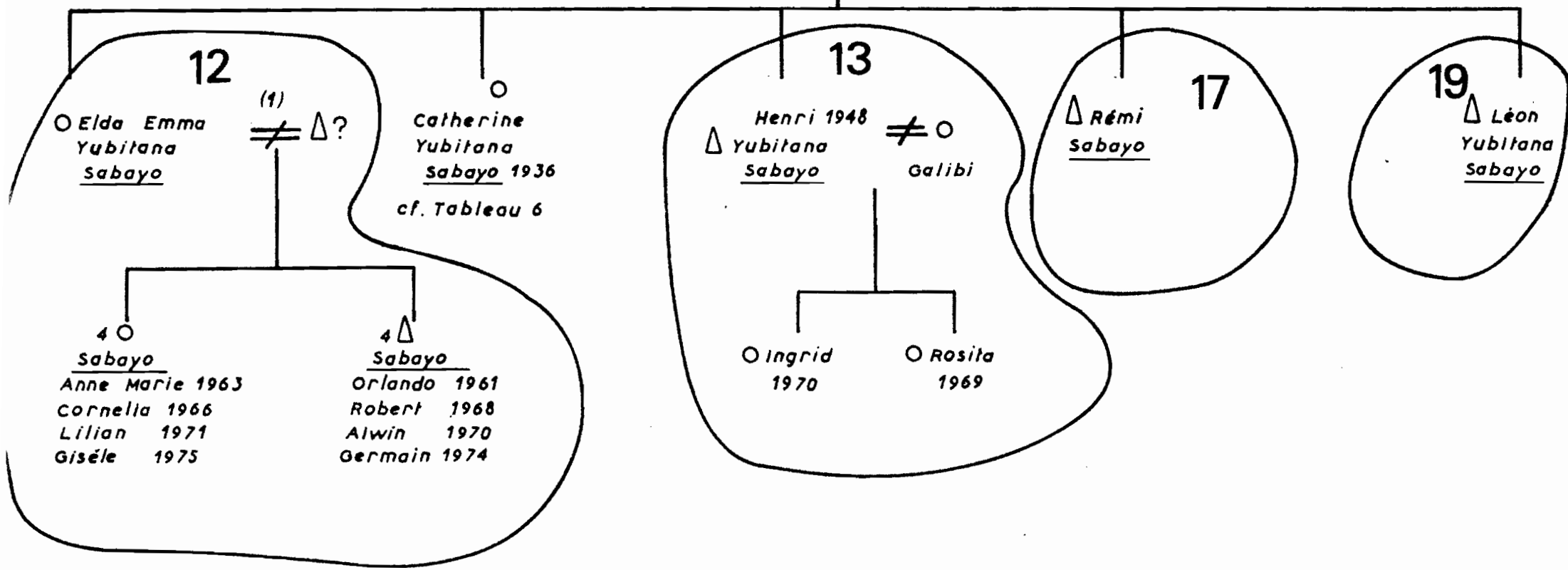


TABLEAU 3

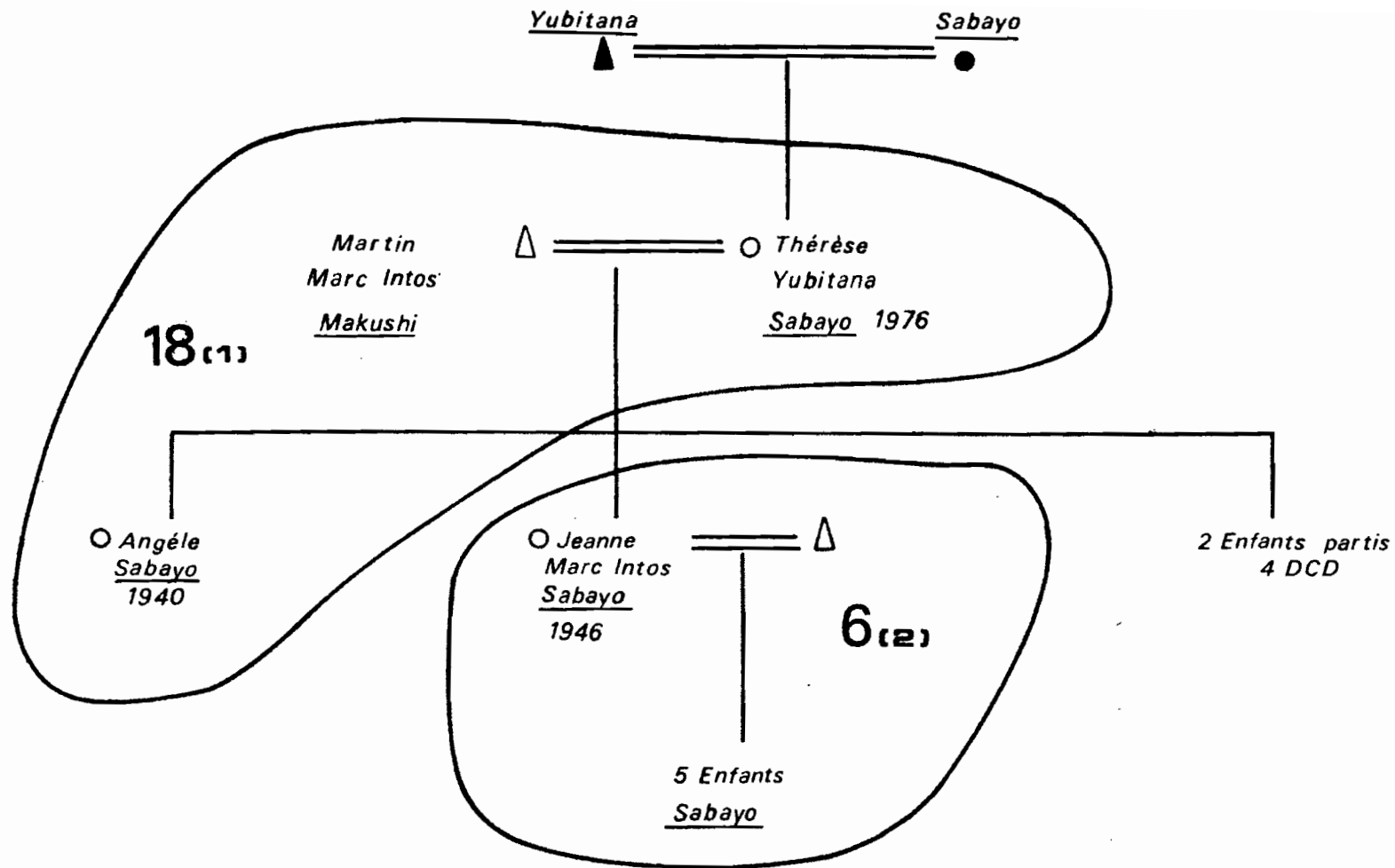
▲ Yubitana      ● Sabayo



(1) Emigrée de Matta en 1978

TABLEAU 4

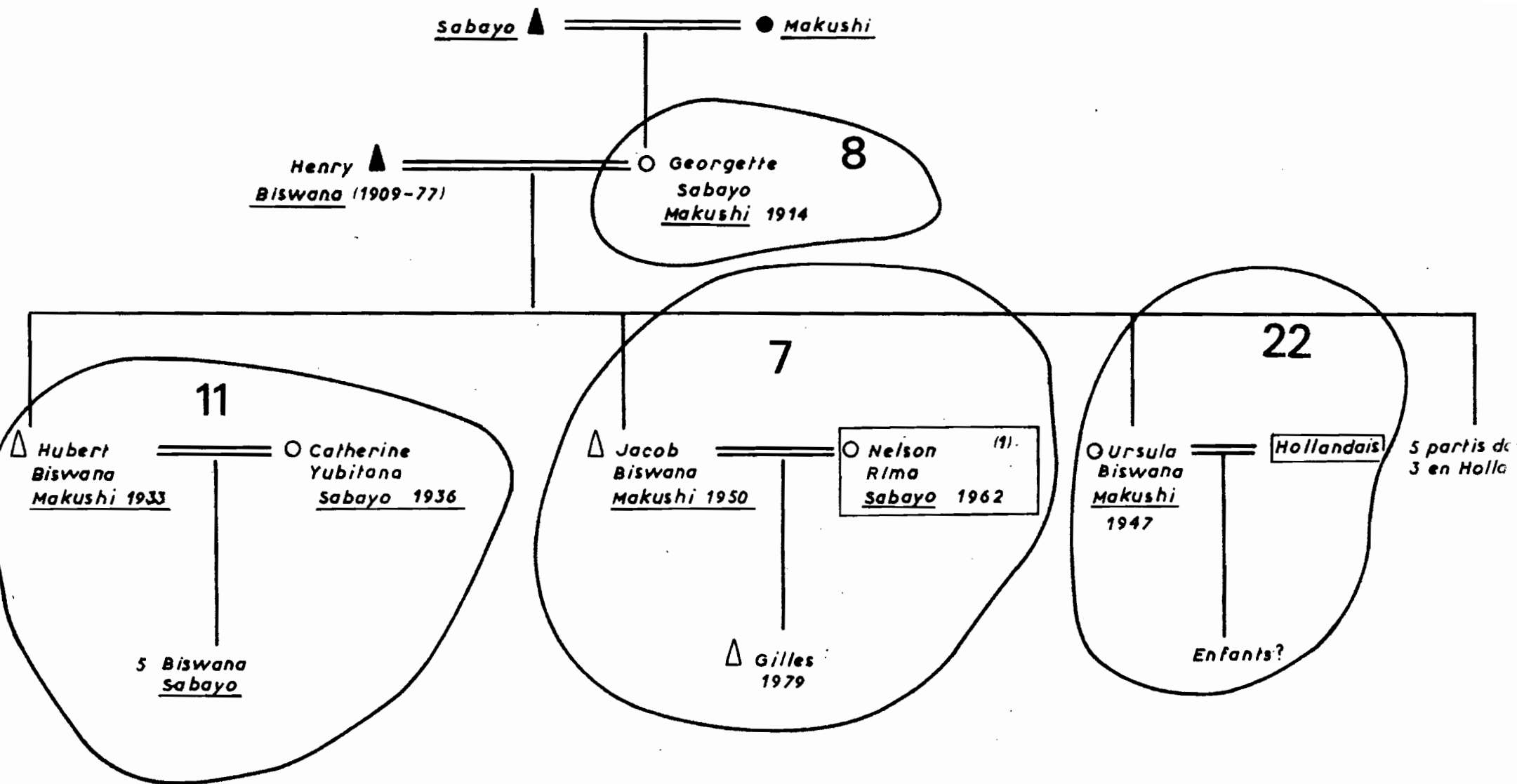




**(1)** Résident actuellement à Rémire

**(2)** Certains enfants sont métis de Créoles

TABLEAU 5



(1) père Galibi de Surinam  
mère méts Arawak de Surinam  
(Cian Sabayo)

TABLEAU 6

La pérennité des clans arawak est pourtant contrecarrée par les systèmes administratifs patrilineaires auxquels ils sont soumis. Cette constatation a été faite par tous les observateurs du XX<sup>ème</sup> dans les trois Guyanes. Partout, les nouveaux-nés sont déclarés à l'état civil et invariablement c'est le nom du père qui est retenu. En dépit de cela, les appartenances claniques matrilineaires ne sont pas oubliées et l'on arrive à une double parenté, l'officielle et la réelle (1), l'une servant à toucher divers subsides, l'autre permettant de fonder l'alliance et la résidence, bases de la survivance de l'ethnie.

### III.2. Résidence et alliance : passé et présent.

A travers les écrits les plus anciens en particulier ceux de HILLHOUSE, nous constatons que le groupement principal était "le lignage maternel d'une même aïeule". Le chef de la collectivité était bien sûr le mari de l'aïeule. Il commandait subsidiairement à ses gendres. En revanche, ses fils partaient vers d'autres localités. A ce type de groupement correspondait un habitat en petits villages peu éloignés les uns des autres et qui vivaient en étroite symbiose économique, chaque groupe de parenté résidant alternativement chez l'autre.

D'après un article récent de DRUMMOND (1977) cet habitat dispersé semble s'être maintenu chez les Arawak du Pomeroon en Guyana, tandis qu'à Mata, Van RENSELAAR et VOORHOEVE ont observé un mode de

---

(1) Les Arawak expliquent cette situation avec un mélange de moquerie et d'irritation.

groupement intermédiaire en hameaux peu distants les uns des autres. En Guyane française, tant à Balaté qu'à Matoury, nous passons à un stade de regroupement plus aigu puisque les hameaux se réduisent à des cours séparées par de la végétation rudérale (cf. Plan n° 1). Même à ce stade, l'organisation sociale arawak se traduit nettement dans l'espace et se distingue au premier coup d'oeil du village tupi ou karib formant un cercle entièrement dégagé autour d'une case centrale réservée aux fêtes et aux activités masculines.

Si nous avons pu dégager un continuum entre l'organisation spatiale ancienne et actuelle, il n'en va pas de même pour la composition des noyaux de peuplement. Qu'il s'agisse de noyaux dispersés comme à Mata ou regroupés comme à Matoury (où ils sont au nombre de trois), ils ne sont plus basés sur une stricte résidence matrilocale.

Le groupe contemporain reste certes constitué autour de l'aïeule, regroupant bien une partie de ses filles et leurs époux mais aussi une partie de ses fils et leurs épouses. Cette évolution caractérise à mon sens une tendance opportuniste. Elle maintient au clan son rôle de noyau initial de groupement en l'accompagnant d'une grande tolérance au niveau des règles de résidence, ceci afin d'éviter des communautés trop exsangues. La disparition d'unités matrilocales complémentaires est en fait probablement liée à l'appauvrissement de l'économie traditionnelle fondée sur le don et l'échange.

Le clan trouve par ailleurs un rôle nouveau face à la dispersion à travers l'univers proto-industriel des trois Guyanes. Il permet d'atténuer la dispersion des individus en fournissant à chaque

Arawak un moyen de reconnaissance indispensable face à la paupérisation grandissante.

La communauté de Matoury illustre bien cette situation contemporaine, à la fois indice de souplesse mentale et de force ethnique des Arawak mais aussi de précarité face à l'Occident dès lors où l'on considère que la toile de fond de ce nouveau système social est constituée par :

- la disparition du milieu naturel
- la migration vers les zones de travail
- l'appauvrissement des ressources matérielles.

Nous reviendrons en conclusion sur les implications du système social dans les chances de survie et de développement des Arawak.

#### IV - Habitat.

Avant de procéder à une analyse critique de l'habitat arawak dans sa forme traditionnelle puis actuelle, il convient de préciser le sens que nous donnerons au terme habitat. Nous l'utiliserons dans son sens le plus large c'est-à-dire non pas dans celui d'habitation ou de logement mais en tant que "mode d'organisation et de peuplement par l'homme, du milieu où il vit".

##### IV.1. Habitat traditionnel.

Nous ne possédons que de rares témoignages sur l'habitat traditionnel arawak, qui semble avoir énormément évolué pour arriver à ce qu'il est de nos jours.

L'étude portant sur le village arawak de MATA au SURINAM (1962), nous apporte cependant un certain nombre d'éléments sur la période récente.

##### - Groupement.

Cette étude témoigne tout d'abord de l'organisation du groupement des maisons par clans matrilineaires et de l'existence d'un carbet communautaire, utilisé entre autre comme logement de passage. On nous signale aussi l'existence d'une école et d'une église.

##### - Techniques et méthodes de construction traditionnelles.

Traditionnellement, la maison arawak était constituée d'un grand toit reposant sur une ossature en bois ronds (perches). Cette charpente était composée de 4 travées ou plus. Les travées comportaient deux montants et un entrain qui reposait sur des pannes, reliant les différentes travées entre elles, dans la longueur de la maison. Ces pannes reposaient elles-mêmes dans un creux ménagé à l'extrémité supérieure des poteaux. Les pannes sablières étaient

fixées sur les rebords des entrants, aux pieds des arbalétriers qui se croisaient à leurs extrémités pour supporter la panne faîtière. Une autre série de pannes liait les différentes travées.

Dans la partie centrale de la maison, là où le toit descendait jusqu'à 1 m du sol, un ensemble de chevrons reposait d'un côté sur les précédentes pannes et de l'autre sur une panne fixée sur les extrémités entaillées de petits poteaux verticaux.

• Poteaux, entrants et pannes principales étaient faits de bois rond épluché, d'un diamètre d'environ 20 cm et choisi en balhadan (*Ocotea tomentella*) ; les chevrons et les pannes secondaires, d'environ 8 cm de diamètre étaient en alhalha (*Unonopsis* sp.).

Sur cette structure reposait un toit en feuilles de palmier Timiti (*Manicaria saccifera*) tressées et liées aux pannes secondaires.

Les travaux de couverture et les assemblages de la structure étaient réalisés à l'aide d'une liane souple. Actuellement, les structures en bois sont plutôt clouées.

Les dimensions de ces maisons variaient de 5 m sur 8 jusqu'à 7 m sur 12, pour une hauteur de 4 à 5 m.

La durée de telles maisons était d'environ une quinzaine d'années. La fumée du feu toujours allumé sous le toit, produisait une pellicule marron foncé, protégeant le matériau.

On essayait d'autre part d'orienter les maisons en travers de la direction du vent. Les maisons étaient construites par les hommes qui coupaient les matériaux mais pouvaient demander aux enfants de rassembler les feuilles de palmier destinées à la couverture. Pour procéder au

montage de l'habitation, ils demandaient l'aide de leur clan.

- Utilisation de l'espace.

Les hommes se tenaient dans la partie avant de la maison ; de l'autre côté, là où était le feu se trouvait le domaine des femmes. Pour s'asseoir, on utilisait des poutres posées aux pieds des poteaux ou bien des petits bancs (différents suivant qu'ils étaient destinés à des hommes ou à des femmes). Chaque habitant avait son propre hamac, qu'il utilisait pour se reposer ou pour dormir. Vêtements et ustensiles se conservaient dans des borodi (coffrets en vannerie) suspendus à la toiture. Les liquides étaient conservés dans des bouteilles importées. L'eau potable était, elle, conservée dans des gourdes. On mettait la nourriture dans des paniers posés sur des étagères suspendues. On s'éclairait grâce à des lampes à huile ou à des bougies.

D'autre part, on trouvait dans la maison toute une série d'ustensiles pour transformer le manioc (canot, râpe, couleuvre) ainsi que des instruments de chasse et de pêche (fusils, arcs, flèches, filets, harpons).

Il est intéressant de noter d'autre part que lors d'entretiens que nous avons eus avec le capitaine du village de Sainte-Rose de Lima, celui-ci nous a décrit, à une époque certainement antérieure à l'étude faite à MATA, la cellule de base traditionnelle arawak comme composée de deux carbets :

- l'un, le plus petit, utilisé uniquement pour faire la cuisine (sans nous préciser s'il était commun à plusieurs familles) et l'autre destiné à l'habitation.



- Ces deux carbets étaient bien sûr composés d'une couverture en feuilles de palmier reposant sur une structure en bois rond. Il semble bien que ces carbets aient été construits sur un plan de forme circulaire.

#### IV.2. Constat de l'habitat arawak actuel dans l'Ile de Cayenne.

##### IV.2.1. Cellules d'habitation.

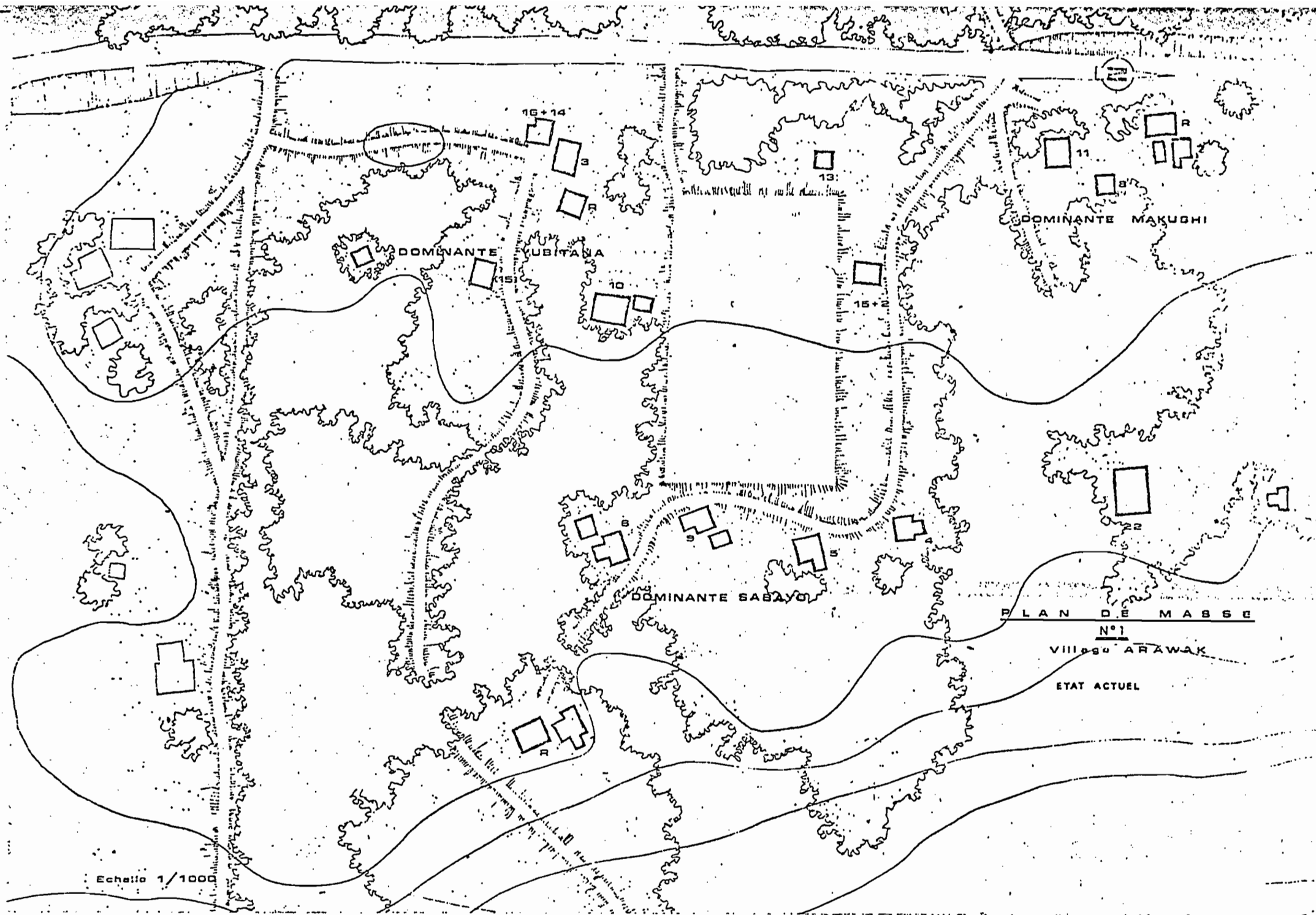
###### - Groupement.

De ce point de vue, nous avons déjà montré que l'organisation du groupement observait, comme à MATA, les règles d'une structure clanique matrilineaire (cf. Plan n° 1).

###### - Techniques et méthodes de construction.

L'habitat arawak semble avoir profondément évolué depuis qu'il a été observé par Jean HURAUULT en 1958 chez les mêmes populations alors établies au Dégrad des Canes puis au Larivot. En effet, Jean HURAUULT notait à l'époque que les habitations constituaient une synthèse assez heureuse des constructions indiennes et créoles. Seuls semblaient apparaître, à côté de l'architecture traditionnelle (toit en feuilles de palmier descendant très bas du côté du vent dominant, structure en bois rond et assemblages traditionnels), des parois latérales en gaulettes et (parfois) un plancher surélevé.

Actuellement, si le système constructif est pratiquement semblable (mise à part l'utilisation de poteaux équarris), la tôle ondulée a remplacé les



DOMINANTE SUBITANA

DOMINANTE MAKUOH

DOMINANTE SABAYO

PLAN DE MASSE

N°1

Village ARAWAK

ETAT ACTUEL

Echelle 1/1000

feuilles de palmier et l'habitation se trouve entièrement close par des planches ou même des tôles. L'intérieur de ces maisons est même recloisonné. Dans la plupart des cas les habitations actuelles possèdent un plancher surélevé. Seuls subsistent deux carbets traditionnels, l'un étant utilisé comme lieu de réunion et l'autre étant maintenant inhabité.

- Matériaux utilisés.

Actuellement, pour construire les structures des maisons, les Arawak utilisent assez peu d'espèces (cf. Tableau précis p. 33). Ce sont des bois de qualité moyenne (faible résistance au pourrissement et à l'action des termites), utilisés car seuls disponibles à proximité. Quant aux couvertures, lorsqu'elles sont en feuilles de palmier ce sont des palmes de wassey tressées que l'on utilise. Il faut aller les chercher très loin bien qu'elles soient de qualité moyenne... alors que les moyens de transport de la population sont pratiquement inexistantes. En effet, une couverture faite en feuilles de wassey ne dure que 3 ou 4 ans, alors que celles fabriquées en toulouri (Timiti) comme à MATA, en way (*Geonoma baculifera*) ou en Maripa (*Maximiliana maripa*) durent en moyenne le double de temps.

Il semblerait donc qu'il y ait un problème pour trouver des matériaux naturels de bonne qualité dans la forêt secondaire formant l'environnement du village.

Cette déficience en matériaux de qualité de la forêt secondaire pourrait expliquer (tout au moins en partie) le remplacement de la gaulette (faite de *Licania* spp., rare dans ce type de forêt) qui permettait une bonne ventilation des pièces, par des planches

Matériaux de construction utilisés

par les Arawak

Nom arawak (nom créole)	Nom scientifique	Usages et qualités (1)
<b>1 Charpente</b>		
walaba (wapa)	<i>Eperua falcata</i>	Poteaux ; B. Assez commun
buradan (gaulette)	<i>Parinari campestris</i>	Cloisons ; B. Commun
buyahada (lamoussé)	<i>Unonopsis glaucopetala</i>	Chevrons et pou- tres ; B. Très rare
marasibali (gaulette)	<i>Licania micrantha</i>	Cloisons ; B. Rare
kairibali (gaulette)	<i>Licania heteromorpha</i>	Pannes faîtières et arbalétriers ; M. Assez commun
kuyetye	<i>Annona paludosa</i>	Arbalétriers ; Ma. Très commun
keeketeme (lamoussé)	<i>Xylopia sp.</i>	Pannes faîtières ; M. Assez commun
pitiyari (bois piquant)	<i>Fagara sp.</i>	Planches ; M. Commun
waraya (bois dartre)	<i>Vismia spp.</i> (surtout <i>V. cayennensis</i> )	Diverses pièces ; M. Commun
<b>2 Couverture</b>		
dali (way)	<i>Geonoma baculifera</i>	Très rare ; B. .../...

(1) Code simplifié : B. bon bois de construction, M : moyen,  
Ma. : mauvais.

Nom arawak (nom créole)	Nom scientifique	Usages et (1) qualités
manaka (wassey)	<i>Euterpe oleracea</i>	Assez commun ; M.
3 Liens sare banaro (liane franche)	<i>Heteropsis jenmani</i>	Peu commun ; bonne qualité

de récupération ou de mauvaise qualité et celui de la feuille de palmier par de la tôle de récupération. On a vu aussi qu'un feu ouvert perpétuellement allumé sous la toiture permettait de conserver celle-ci. L'utilisation de réchauds à gaz à Sainte-Rose de Lima a peut-être pu jouer un rôle dans l'abandon de la couverture en feuilles de palmier.

- Appropriation de l'espace.

L'organisation de la cellule d'habitation arawak a subi elle aussi de profondes modifications.

Alors qu'auparavant cette maison constituait un grand espace, non clos, abrité par une toiture, elle prend maintenant par bien des côtés, l'aspect de la maison créole. Les espaces se sont spécialisés : c'est ainsi que l'on trouve dans ces habitations, une ou deux chambres cloisonnées où l'on utilise des lits de préférence à des hamacs. Dans ces chambres, souvent redécoupées par des rideaux de séparation, on ne trouve pas de rangement et le linge s'entasse un peu partout sur et dans des valises. Les repas sont pris soit dans une pièce bien précise, intégrée à la maison, soit dans

un espace extérieur abrité jouxtant la maison.

Cet espace bien ventilé, protégé de la pluie et du soleil, prolongation à l'extérieur de la maison (sans doute une réminiscence du carbet arawak traditionnel non fermé), existe pour toutes les habitations.

- Le surpeuplement.

On assiste actuellement au village arawak de Sainte-Rose de Lima à un surpeuplement très net à l'intérieur des maisons et ce malgré une faible occupation des sols.

Ce surpeuplement est lié au faible revenu de la population, au manque de matériaux traditionnels, le tout accompagné d'une relativement forte natalité.

Ce surpeuplement est souvent accentué du fait des lois d'hospitalité et de la solidarité familiale ou ethnique.

- Contexte culturel.

"Les influences réciproques entre le contexte culturel et les formes de l'habitat des populations à faible revenu sont très étroites et souvent marquées par le phénomène d'acculturation, c'est-à-dire par l'adaptation sociale et psychologique d'un groupe de gens aux conditions d'une autre communauté (Manuel d'Urbanisme..., 1975).

Aussi, peut-on envisager en partie l'évolution de la cellule arawak dans son organisation et dans son système constructif . On peut observer qu'un matériau nouveau s'imposera quand il symbolisera une amélioration ou un progrès. Ainsi, la tôle ondulée,

en dépit de son mauvais comportement à la chaleur, sera recherchée dans la construction d'habitations plus "prestigieuses" ; elle remplacera les couvertures en végétaux mais sera utilisée sans les élémentaires précautions de ventilation.

De même, on évitera d'utiliser le bois, symbole d'habitat misérable.

- Adaptation au climat.

Les techniques de construction traditionnelles étaient (et sont encore) parfaitement connues et maîtrisées par leurs utilisateurs. Ce mode de production de l'habitat était adapté au mieux aux besoins de la population et aboutissait notamment à un contrôle très satisfaisant de l'environnement climatique. Il semble que l'évolution actuelle soit plutôt négative.

Les habitations ne sont plus systématiquement orientées N.S. de façon à profiter du souffle des vents dominants (alizés de secteur Est). De même, le passage de l'absence de cloisonnement aux cloisons en gaulette puis au cloisonnement hermétique actuel, empêche cette ventilation dont ne bénéficie plus guère que la terrasse qui est bien le lieu le plus confortable du point de vue thermique. A noter cependant que dans la plupart des cas la terrasse située à l'est joue un rôle d'espace tampon, protégeant la maison des pluies et du soleil levant. Autre apport positif, l'introduction d'un plancher surélevé qui, tout en isolant la maison de l'humidité, améliore sa ventilation de façon appréciable (1)

---

(1) Le plancher surélevé est une tendance actuelle plus qu'une innovation, car il est signalé dans divers documents concernant les Amérindiens du littoral des Guyanes depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle.

On peut constater la disparition des grands pans de toiture descendant traditionnellement très bas afin de se protéger du soleil d'est et ouest ainsi que l'absence de rebord de toiture (brise-soleil) au sud, permettant d'arrêter les rayons du soleil pratiquement verticaux à midi.

La persistance de l'utilisation du bois, matériau ayant une très faible capacité d'accumulation est par contre très positive, à condition d'utiliser de bonnes essences, de bien les protéger de la pluie et de les traiter contre les insectes.

Par contre, la substitution par la tôle ondulée des feuilles de wassey qui sont d'un excellent comportement thermique, mais de piètre qualité quant à leur durée (étanchéité), a des conséquences néfastes sur le confort thermique de l'habitat car elle n'est pas accompagnée de certaines précautions élémentaires (ventilation, volume intérieur important).

#### IV.2.2. Le terrain d'implantation.

Comme dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit d'habitat destiné à des populations à faibles revenus, le terrain attribué pour l'implantation du village arawak de Sainte-Rose de Lima était un terrain délaissé car peu intéressant et de médiocre qualité, situé dans une zone de bruit (aéroport de Rochambeau), éloignée du centre de la ville la plus proche (Matoury), sous-équipé et dépourvu d'infrastructures (voirie, assainissement, alimentation en eau et en électricité).

#### - Statut juridique du terrain.

Actuellement, la communauté arawak regroupée dans l'Association des Agriculteurs arawak (de type 1901, officiellement reconnue le 5 avril 1978) est en passe d'obtenir de l'Etat un bail amphotéotique pour le terrain qu'elle occupe. Ce terrain n'est donc pas morcellé en parcelles.



- Absence d'infrastructures.

- . La voirie de qualité médiocre ne permet pas un accès facile à chaque habitation.
  
- . L'assainissement : Actuellement, même si les conditions d'hygiène semblent bonnes (faible densité), les habitants désirent accéder à certains éléments de confort nécessitant la création de réseaux d'évacuation des eaux vannes et des eaux usées, inexistant à l'heure actuelle. D'autre part, l'absence d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales est ressentie comme un problème de première importance étant donné la nature et la configuration du terrain ainsi que la force et la fréquence des pluies.
  
- . Alimentation en eau : A Sainte-Rose de Lima, il existe une petite crique où les habitants de la communauté vont se baigner et laver leur linge. C'est un point de rencontre important, qui, dans le cas du maintien du village sur ce site, mériterait un léger aménagement. D'autre part, on peut voir dans le village un certain nombre de douches rudimentaires faites de tôles dressées à proximité des carbets. L'eau utilisée pour ces douches ainsi que pour nettoyer la vaisselle (sur des tables, à proximité des habitations), provient soit de la récupération des eaux pluviales ruisselant des toitures en tôle dans des fûts métalliques, soit du réseau de distribution qui dessert un nombre restreint de carbets et toujours par des points d'eau extérieurs à ceux-ci.

- Equipements collectifs.

. Eloignement des équipements collectifs.

Le problème de l'éloignement des équipements est étroitement lié à la faible motorisation de la population du village qui se limite à quelques mobylettes.

Seul un service de transport en commun vers Matoury ou Cayenne pourrait résoudre ce problème mettant les écoles et les équipements commerciaux à quelques minutes du village tout en facilitant le trajet des semi-salariés vers leur lieu de travail.

. Equipements sportifs.

A l'heure actuelle, le village possède un terrain de football qui est un lieu de contact important avec des jeunes extérieurs à la communauté, venant d'autres villages arawak ou des villages voisins. Bien que d'un enrichissement limité, le football permet de combler les vides laissés par la disparition de la vie coutumière.

- . Carbets collectifs : Au nombre de deux, ils restent un symbole de la vie arawak. Ils sont utilisés pour les fêtes de boisson (cachiri auquel s'ajoute les boissons importées) ou les réunions de quelque importance pour la vie du village.

#### IV.3. Conclusions.

Au travers des différentes constatations que nous avons faites, nous avons pu entrevoir un certain nombre de problèmes directement liés à l'habitat que rencontre la communauté arawak, en porte-à-faux entre son désir d'améliorer ses conditions de vie et celui de conserver sa spécificité : citons les problèmes des infrastructures, des équipements, du surpeuplement, du remplacement de matériaux traditionnels disparus par d'autres, tout cela débouchant sur la recherche d'un habitat adapté au contexte culturel et climatique.

Cependant, on ne doit pas assimiler habitat et habitants ; ceux-ci ont d'autres problèmes (emploi, revenus, terres).

L'amélioration de l'habitat ne sera certainement pas le remède universel à tous les problèmes. Cependant, cette amélioration pourra avoir un effet très positif si elle est conçue dans le cadre d'une action plus large.

V - L'économie de subsistance.

V.1. Activités traditionnelles non agricoles.

Par le mot "traditionnel" entendons ici ce qui constitue l'économie d'autosubsistance d'une ethnie sylvicole amazonienne. Ce système a volé en éclat chez les Arawak de Guyane et semble très amoindri chez ceux de Guyana et de Surinam. Si la communauté de Balaté vit encore en grande partie de la pêche, celles de Matoury et du Larivot ont des activités de chasse, de pêche et de cueillette très réduites, ce qui signifie en clair que la communauté se procure monétairement les protéines indispensables à son alimentation.

La chasse est très limitée puisqu'il n'existe que deux fusils au village ; l'arc et les flèches dont la fabrication reste connue des personnes âgées ne sont plus utilisés. L'un des deux chasseurs est un professionnel et une faible partie de sa chasse aboutit chez les siens.

Les pêches à la ligne et au poison de pêche se pratiquent occasionnellement dans les ruisseaux et les marécages voisins ; les espèces capturées sont de petites dimensions (patagaïe, coulants, prapras <sup>(1)</sup>).

La cueillette est très limitée en raison de l'appauvrissement de la flore environnante. Seuls les palmiers fournissent quelque apport mais les espèces les plus intéressantes (wassey, maripa et aouara <sup>(2)</sup>) sont exploitées concurremment avec les populations environnantes. Seule la bouillie de fruit de palmier

---

(1) Hoplias malabaricus, Hoplerythrinus unitaeniatus, Aequidens  
spp.

(2) Euterpe oleracea, Attalea excelsa, Astrocaryum vulgare.

bâche (1), peu consommée de nos jours est un aliment spécifiquement arawak.

La technologie liée à ces diverses activités s'est également considérablement appauvrie... Ce bref panorama permet de conclure à une perte, en passe de devenir définitive, des moyens de dominer le milieu, ce qui place les Arawak dans une totale dépendance du travail salarié.

Seule l'agriculture, ultime volet des activités spécifiquement amérindiennes, permet encore comme nous allons le voir, de tempérer cette dépendance.

## V.2. L'Agriculture sur brûlis : une activité bien vivante.

Les Arawak ont été de tout temps des agriculteurs et il semble même que leurs ancêtres, d'après des découvertes archéologiques faites à Surinam, pratiquaient une agriculture intensive sur buttes.

Depuis 1971, les Arawak de Sainte-Rose de Lima, cultivent la zone environnant leur village, mais ce n'est que depuis 1978 que la Direction départementale de l'Agriculture a accordé officiellement un lot de 38 ha de terrain à l' "Association des agriculteurs Arawak". Les remarques qui suivent se proposent de présenter un bilan sur l'utilisation et l'état de ce terroir.

### V.2.1. Structure agraire.

- Remarques générales : On compte en 1980 6 abattis nouvellement défrichés, exploités par 7 "chefs de maison", ce qui représente

---

(1) Mauritia flexuosa.

une surface totale de 2,2 hectares défrichés en 1980 et une surface moyenne de 0,36 hectare par abattis.

La carte n° 3 indique les caractéristiques les plus saillantes des abattis inventoriés ;:

. la forme des abattis est approximativement rectangulaire ;

. l'orientation nord-sud semble évitée ;

. le terrain est généralement plat ou faiblement pentu.

Il est à souligner que les Arawak prennent soin d'un abattis pendant 2 ou 3 ans après son défrichement, donc que le chiffre des surfaces cultivées ne doit pas uniquement tenir compte des abattis récents. En ajoutant la surface des anciens abattis encore exploités, on double à peu près les surfaces cultivées soit 4 hectares.

Nous ne reviendrons pas sur les phases de la préparation d'un abattis qui sont bien connues.

A noter l'absence de tronçonneuses et le maintien, au moins pour quelques parcelles, de la pratique du travail collectif dite mahury.

. Contraintes locales.

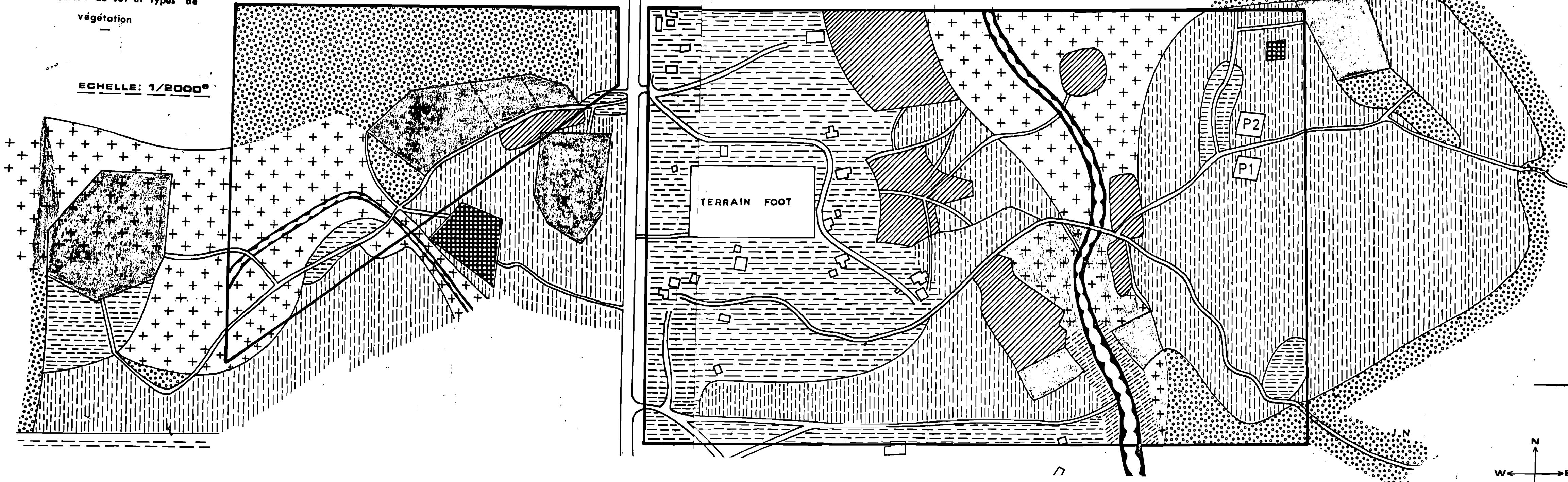
. La mauvaise qualité du sol (argiles Coropina, terre de remblais) limite le nombre des espèces cultivées. Les haricots, les tayoves, les ignames, les bananiers qui exigent un bon apport en substances nutritives viennent mal sur ces sols rouges à drainage bloqué. Ces espèces ne sont plantées que dans

**CARTE 3**

**Le terroir ARAWAK**

Utilisation du sol et types de  
végétation

ECHELLE: 1/2000<sup>o</sup>



LEGENDE



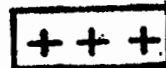
Forêt secondaire de moins de 7 ans (3, 4, 5 ans le plus souvent)



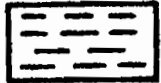
Forêt marécageuse



à maripa et balourou



à Euterpe



Végétation rudérale à Borreria sp.



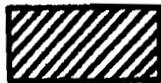
Forêt secondaire de 7 ans (coupée il y a 7 ans pour La piste)



Nouveaux abattis 1981 non encore brûlés



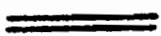
Abattis défrichés en 1980



Anciens abattis défrichés avant 1980 et encore entretenus



Limite présumée du terrain accordé aux Arawak



Chemins et Layons



Crique



Végétation herbacée humide



TABLEAU N° I : CARACTERISTIQUES DES ABATTIS 1980 - 1981

Abattis n°	Surface défrichée	Forme	Pente	Orien- tation	Sol	Accidents	Espèces Cultivées	Vente	Autres activités du proprié- taire
1	3 500 m <sup>2</sup>	Rectangulai- re	Plat	N-S	Terre rouge "Bon pour manioc"	Abattis non entiè- rement planté car trop de cailloux	Manioc	Non	Emploi à plein temps
2 3 proprié- taires)	4 000 m <sup>2</sup>	Rectangulai- re et allongé	5%	E-W	Terre rouge "Bon pour manioc"	Présence de maripas	(Manioc (Ananas (Banancier (Canne à (sucre  (Giraumon (Patate (Dachine (Papaye (Gingembre	Vente de cassaves sur Cayenne  Non  Non	Pensionné  Emploi périodique  Néant
3	7 200 m <sup>2</sup>	Polygonal	5%	SW-NE	Terre noire (en partie) "Bonne terre"	Sortes de buttes	Manioc Ananas Banancier Igname  Canne à sucre	Vente de cassaves	Emploi à plein temps
4	3 000 m <sup>2</sup>	Rectangu- laire	Plat	N-S	Terre rouge  "Bon pour manioc"	-	Manioc Ananas	Vente d'empois de manioc	Emploi à plein temps

Abattis n°	Surface défrichée	Forme	Pente	Ori-entation	Sol	Accidents	Espèces cultivées	Vente	Autres Activités du Propriétaire
5	1 200 m <sup>2</sup>	Rectangu- laire	10%	E - W	Terre noire "Bonne terre"	Vieux troncs pourrissant datant de la première coupe	Manioc Banane Ananas Tayove Maïs Papaye Igname	Vente de cassaves	Travail temporaire
6 Même proprié- taire que 5)	1 200 m <sup>2</sup>	Rectangu- laire	10%	E - W	Terre noire "Bonne terre"	-	Manioc	Idem	Idem

les rares poches de terre noire (le long des troncs pourrisants par exemple). Le manioc lui-même reste peu dense et s'enracine difficilement (cf. Plan de détail n° 2).

. La présence, en végétation secondaire, de petits prédateurs dans le sol tels les termites ou "pou-bois" (*Nasutitermes* sp.) est nuisible au développement des plantes à tubercules (ignames, patates douces) et des plantes à graines (maïs).

. Vu la taille du terrain (38 hectares), la rotation des abattis ne peut pas se faire sur une durée assez longue pour obtenir une bonne régénération forestière et les abattis sont recoupés après une période de jachère de 5 ans à peine, ce qui explique en partie l'état de la végétation dominante.

#### V.2.2. Les espèces cultivées.

Les Arawak semblent pratiquer deux formules en fonction de la qualité du sol :

- une polyculture avec dominante manioc et ananas (parcelles 2, 3, 4) qui représente la tendance "auto-subsistance" ancienne (cf. plan de détail n° 2) ;
- une monoculture stricte ou associée à l'ananas (parcelles 1, 4, 6) qui représente la tendance "ouverture sur le marché". C'est typique pour la parcelle 6, ouverte particulièrement à cette fin.

Le tableau n° 8 présente la liste des espèces cultivées dans le village, en 1980-81.

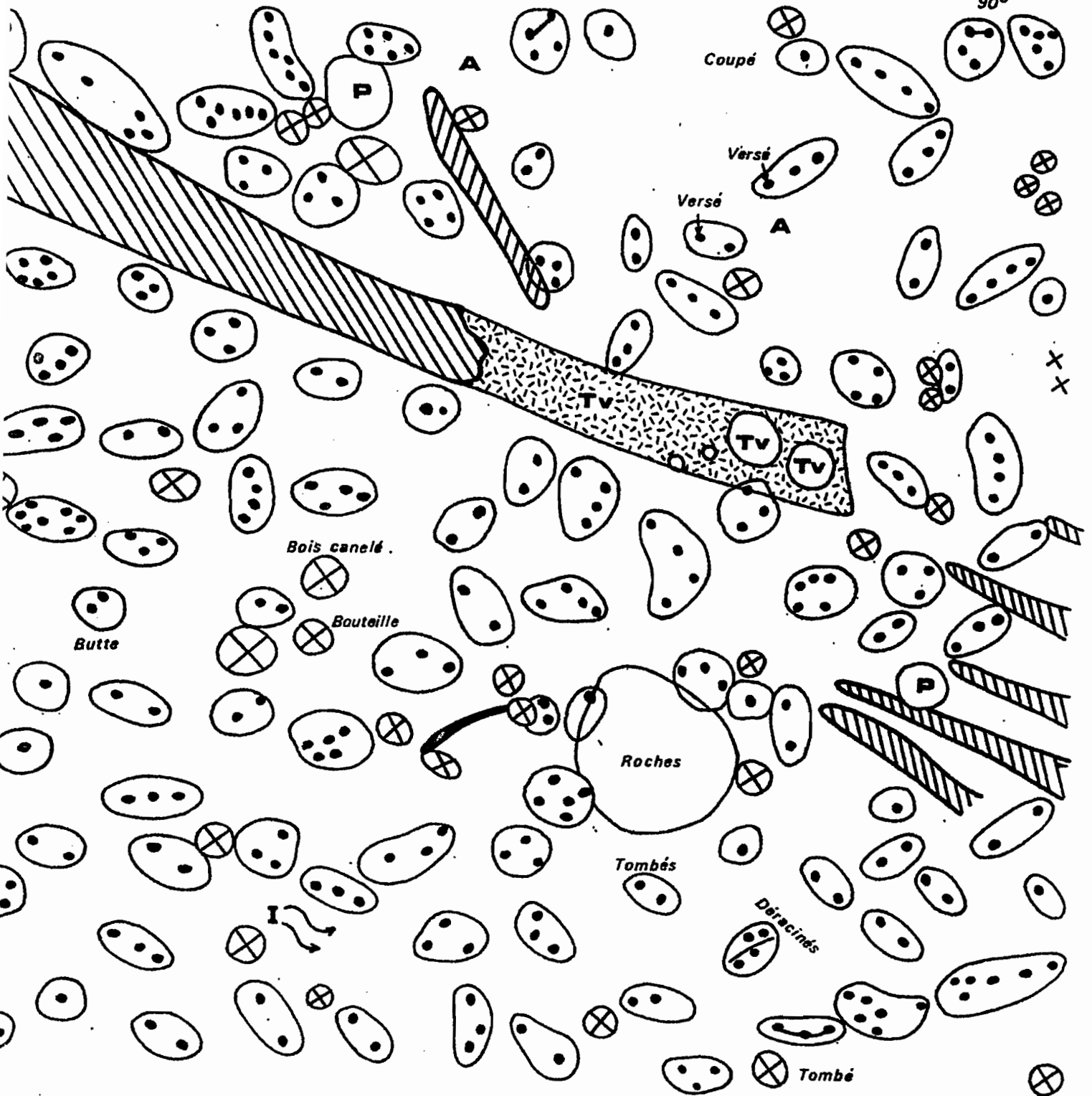
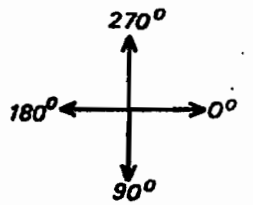
# VILLAGE ARAWACK

Abattis 1981 du Capitaine

3 Mai 1981

Parcelle montrant l'organisation de  
l'espace cultivé.

PLAN N°2



○ Manioc.

P Papayer.

▨ Tronc à terre.

A Ananas.

Tv Tayove vert.

⊗ Souches.

○ Canne à sucre.

I Igname.

▨ Terre rougeâtre laissée  
par l'emplacement du tronc.

Pente < 10%

1m



Le nombre d'espèces cultivées est faible ; ceci est à relier aux difficultés rencontrées pour faire pousser certaines plantes, mais également aux préférences dues au mode de vie arawak.

. Le manioc amer est de loin l'espèce la plus abondante. Il est utilisé pour faire des cassaves et du cachiri, mais aucun couac n'est produit dans le village. On compte 13 variétés de manioc.

. Les ananas qui s'accomodent bien des sols pauvres sont cultivés en assez grand nombre, soit intercalés entre les pieds de manioc, soit en bordure d'abattis. Il en existe 5 variétés.

. Les piments sont cultivés près des carbets ou dans les abattis (8 variétés), de même que les poissons de pêche (2 espèces).

. Les bananes (1 variété) et bacoves (4 variétés) sont médiocrement représentées.

. Les autres espèces sont peu cultivées car elles poussent mal: les fruitiers par exemple grandissent, mais ne produisent pas.

TABLEAU N° 8

VILLAGE ARAWAK : LISTE DES ESPECES CULTIVEES.

Famille	Espèce	Nom arawak
ARACEAE	<i>Colocasia antiquorum</i> Scott (dachine)	<u>Ole</u> (Fanshawe 1948 : 176)
ARACEAE	<i>Xanthosoma belophyllum violaceum</i> (tayove)	<u>Taya</u> . blanc <u>okomu</u> . jaune Pelowara (pas au village)
BROMELIACEAE	<i>Ananas comosus</i> L. (ananas)	<u>Nana</u> . dulinana . ia lunana . workabanana . kolokolonana . bakalanana
CARICACEAE	<i>Carica papaya</i> L. (papaye)	<u>Papaya</u>
CONVOLVULACEAE	<i>Ipomea batatas</i> (L.) Lam (patate douce)	<u>a:lišje</u> . kalemeloa:lišje (pour cachiri)
COMPOSITAE	<i>Clibadium sylvestris</i> (poison de pêche)	<u>Kunali</u>
CUCURBITACEAE	<i>Cucurbita moschata</i> Duch ex Poir. (citrouille)	<u>pã:pũ</u> <u>ayama</u> (Fanshawe 1948 : 167)

.../...

Famille	Espèce	Noms arawak
DIOSCOREACEAE	Dioscorea trifida L. (igname violette)	<u>imikona</u> . kalemelo . alelalo
	Dioscorea (alata et cayennensis ?) (igname blanche)	<u>dolo:kwalo</u> - jaune - blanc = Igbane Martinique des Créoles
EUPHORBIACEAE	Manihot esculenta Gantz (manioc amer)	<u>Khaliduli</u> : manioc amer (tubercule) <u>Khali</u> : . ada:kadojaro (plante). barakarate . dodokoro . dofi . dori . eeto . i:te . ibikorobana . katšimero . kuledayo . oleoledaya . sirikoradaya
	idem (manioc doux)	<u>Bosori</u>
GRAMINEAE	Saccharum officinarum (canne à sucre)	<u>Sikalu</u>
	Zea maïs L. (maïs)	<u>Mariši</u>
LABIATAE	Ocimum micranthum L. (basilic)	<u>šmeruwiri</u> (Sranan tongo)

Famille	Espèce	Noms arawak
LEGUM-PAPIL.	"Cosbanti" (à Surinam),	<u>Péši</u> (Sranan tongo)
LEGUM-PAPIL..	Tephrosia sinapou (B.) A. Chev. (poison de pêche)	<u>Yuru kuna</u>
MALVACEAE	Hibiscus esculentus L. (gombo, calou)	<u>Okoro</u> (Sranan tongo)
MUSACEAE	Musa Sapientum (L.) O.K. (Banane plantain). (Bacove)	<u>Platena</u> , variété petite <u>Manikina</u> bananes rouges . kalemelo pomme . šifero beurre . balaba- lalo sucrier . kulikuli- te . besekelo
MYRTACEAE	Psidium guayava L. (goyave)	<u>Guyaba</u>
PALMACEAE	Cocos nucifera L. (noix de coco)	<u>Koronoto</u>
RUTACEAE	Citrus Spp. (citrons)	. lemona . alaña . suaña
	Citrus simensis Os. (orange)	<u>Apelešiča</u>



Famille	Espèce	Noms arawak
SOLANACEAE	<i>Capsicum frutescens</i> L. (piment)	<u>Ha:tš̃i</u> jaune . e:e:tohatš̃i . firobero - café . kofi - noir . kalenero - petit . kwabada - petit rond . morioro - chien . pero - rouge . wolebero -
ZINGIBERACEAE	<i>Zingiber officinalis</i> Rosc (gingembre)	<u>Dolokuaro</u> ?

V.2.3. Situation actuelle du terroir arawak : types de végétation et régénération forestière.

- Types de végétation : Une carte des types de végétation (Carte n° 3) de l'ensemble du terroir occupé par les Arawak a été dressée.

L'ensemble de la zone est fortement secondarisé. Avant l'installation du groupe amérindien, la forêt (probablement secondaire ancienne) avait déjà été coupée par mesure de sécurité, l'aéroport international de Rochambeau jouxtant ces terrains.

La carte met nettement en évidence la dominance d'une forêt secondaire jeune et pauvre en espèces ligneuses (3 à 5 ans) à dominance de *Cecropia/Maprounea/Vismia*. On trouve également quelques zones de forêts plus hautes qui se divisent en lambeaux de forêts sur sols secs périphériques et en forêts marécageuses entrecoupées soit de palmiers wassey (*Euterpe oleracea*), soit de palmiers maripas (*Maximiliana maripa*) et de balourous (*Phenakospermum guianensis*) impropre à la culture du manioc. De part et d'autre de la grande crique située à l'Est du terrain, le défrichement de cette forêt fait apparaître en bordure de thalweg, des poches de terre noire fertile (*Terra preta*) indiquant probablement l'emplacement d'anciennes habitations.

Le reste du terrain correspond aux parcelles récentes ou encore partiellement exploitées. On remarquera enfin que la zone exploitée dépasse déjà le terroir alloué à la communauté.

- Inventaire floristique et régénération.

Afin de mieux faire comprendre au lecteur les conséquences de la surexploitation du secteur<sup>(1)</sup>

---

(1) Contrairement à ce qui est souvent affirmé, il n'est pas encore prouvé que l'on puisse pratiquer en Guyane une agriculture permanente rentable.

nous avons jugé utile de présenter quelques observations comparatives sur la végétation et son évolution. Pour ce faire, une étude quantitative de la forêt secondaire portant sur deux parcelles de 400 m<sup>2</sup> de 3 (parcelle I) et 4 ans (parcelle II), après agriculture sur brûlis, a été effectuée. La fréquence des espèces a été calculée sur la base de placettes de 25 m<sup>2</sup>.

Espèces	(1)	(2)	Fréquence	
			Parcelle 1 (3 ans)	Parcelle 2 (4 ans)
Anno. <i>Annona paludosa</i>	A	PA	31%	25%
" <i>Rollinia resinosa</i>	A	PA	6%	0%
Anac. <i>Thyrsodium guianense</i>	C	Ar.	12%	0%
Apo. <i>Ambelania acida</i>	C	PA	0%	6%
" <i>Lacmellea guianensis</i>	B	Ar.	6%	12%
Bigno. <i>Jacaranda copaia</i>	C	Ar.	6%	18%
Borrag. <i>Cordia nodosa</i>	C	Ab.	12%	6%
Burser. <i>Trattinickia rhoifolia</i>	B	Ar.	37%	43%
Chryso. (non identifiée)	?	Ar.	12%	0%
" <i>Hirtella</i> sp.	B	Ar.	0%	12%
" <i>Licania kunthiana</i>	C	Ar.	6%	0%
" <i>Licania</i> sp.	?	Ar.	12%	6%
Euph. <i>Maprounea guianensis</i>	A	PA	68%	31%
				.../...

(1) Espèces typiques de : A : Jeune forêt secondaire ; B : Vieille forêt secondaire ; C : Mixte (forêt secondaire et primaire) ; D : Futur arbre de la forêt primaire.

(2) Type végétal adulte : Ar. : arbre ; PA : petit arbre ; Ab. : arbuste ou arbrisseau.

(3) Pourcentage exprimé en fonction de la présence dans les placettes.

Espèces	(1)	(2)	Fréquence	
			Parcelle 1 (3 ans)	Parcelle 2 (4 ans)
Euph. Manihot esculenta	A	Ab.	62%	0%
Cf. Erythroxylaceae	B	Ab.	6%	0%
Flacour. Laetia procera	C	Ar.	0%	6%
" Banara guianensis	A	PA	25%	12%
" cf. Casearia	B	PA	6%	0%
Cf. Flacour.	?	?	6%	0%
Gutti. Vismia cayennensis	B	Ar.	25%	37%
" Vismia latifolia	B	PA	6%	56%
" Vismia sessilifolia	B	PA	0%	6%
Leg. Caesal. cf. Bauhinia	?	?	12%	0%
Leg. Caesal. Swartzia panacoco Var panacoco	B	Ar.	( 0%	6%
Leg. Mimos. Inga sp.	B	Ar.	0%	6%
Lauraceae Ocotea sp.	D	Ar.	0%	6%
Mor. Bagassa guianensis	D	Ar.	6%	6%
Mor. Brosimum sp.	D	Ar.	12%	0%
Mor. Cecropia cf. obtusa	AB	Ar.	43%	56%
Melast. Bellucia grossularioides	B	Ar.	43%	43%
Melast. Miconia	B	PA	0%	6%
Palmae Maximiliana maripa	B		6%	
Rubiaceae Palicourea quadri- folia	A	Ab.	6%	6%
" Palicourea cf. longis- tipulata	B	PA	( 6%	0%
" Guettarda cf. Spru- ceana	A	PA	6%	0%
" (non identifiée)	?	?	0%	6%
Sapindaceae Mataiba sp.	B	Ar.	6%	0%
Sola. Solanum leucocarpon	A	Ab.	6%	18%
Sola. Solanum asperum	A	Ab.	43%	6%
Sola. Solanum rugosum	A	Ab.	6%	0%
Ulmaceae Trema occidentalis	A	Ab.	37%	0%
Arbre non identifié	?	Ar.	37%	6%

On constate, à la lecture du tableau que :

- . Un grand nombre d'espèces ne dépasseront pas le stade d'arbustes ou de petits arbres à l'état adulte (19 sur 42).
- . Seules quatre espèces (*Jacaranda copaia*, *Laetia procera*, *Bagassa guianensis* et *Brosimum* sp.) sont susceptibles de devenir des grands arbres.
- . Quant à l'évolution observée entre les deux parcelles, on note : \* la disparition du manioc résiduel et des espèces de la forêt secondaire jeune (*Solanum asperum*, *Trema occidentalis*, *Annona paludosa*, *Banara guianensis* et *Maprounea guianensis*) qui sont des signes d'évolution normale quoique un peu tardifs si l'on compare avec la régénération dans un environnement de forêt primaire.

\* L'augmentation du nombre des individus appartenant aux espèces de la forêt secondaire ancienne. Cependant, le nombre d'espèces elles-mêmes reste très limité. (*Cecropia*, *Lacmellea*, *Vismia cayennensis* et *latifolia*, *Bellucia*, *Trattinickia* et *Solanum leucocarpon*). Enfin, en dehors de *Jacaranda copaia*, aucun signe d'augmentation des arbres de forêt primaire ne se fait sérieusement jour tant en individus qu'en espèces. Ainsi, sur la parcelle II de 4 ans on a 26 espèces au total dont 6 espèces de forêt mixte ou primaire seulement. A titre de comparaison, indiquons que sur une parcelle de 6 ans, dans le Haut-Oyapock, nous trouvons 46 espèces dont 26 de forêt mixte ou primaire.

- Densité et taille des arbres.

Nous nous contenterons de présenter quelques données pour mieux montrer la mauvaise évolution de la forêt secondaire environnant Sainte-Rose de Lima.

Le nombre d'individus de plus de 5 cm de diamètre à l'hectare trouvé à Sainte-Rose de Lima est de 800 pour une forêt de 4 ans et de 250 pour une forêt de 3 ans, ce qui traduit en clair une évolution positive. Si l'on compare ce chiffre avec celui de 2 566 trouvé par MERMET (1978), dans les forêts de remblais (non mis en culture) au bord de la piste de Saint-Elie, on mesure pleinement l'impact d'un mauvais sol et de la surexploitation sur l'état de la végétation naturelle... partant, sur une éventuelle remise en culture. Signalons qu'à Trois-Sauts, dans une véritable agriculture sur brûlis à rotations rapides, c'est 3 730 individus de plus de 5 cm de diamètre par hectare que nous avons trouvés sur une forêt de 6 ans.

L'ensemble des remarques que nous venons d'exposer nous permettent d'avancer quelques conclusions capitales pour l'avenir du groupe arawak :

. la carte de végétation révèle une absence quasi-totale de terres vierges susceptibles de supporter une agriculture sur brûlis à bons rendements.

. La régénération et l'évolution vers une forêt secondaire fixée, enlèvent tout espoir de continuation d'une agriculture sur brûlis au-delà de quelques années.

### V.3. Conclusions.

L'économie de subsistance déjà pratiquement éteinte pour ce qui concerne la chasse, la pêche et la cueillette, est également menacée pour ce qui concerne l'agriculture sur brûlis. L'exiguité du terroir, la pauvreté des sols et la surexploitation sont les éléments concrets de cette menace. Cette situation contraste grandement avec l'attitude des Arawak qui restent attachés à l'agriculture et cherchent depuis quelques années à en tirer des revenus monétaires. Il est enfin certain que l'évolution possible

passé par un nombre limité d'axes :

. squattérisation de terres privatisées mais inoccupées, ce qui est la tendance actuelle, attitude sociale louable philosophiquement mais légalement condamnable ;

. allocation de nouvelles terres domaniales ;

. abandon pur et simple de l'agriculture. Nous envisagerons dans les recommandations de ce rapport, quelques possibilités réalistes pour sortir les Arawak de leur impasse.

## VI - L'économie monétaire et ses conditions.

Les Arawak depuis plusieurs générations pratiquent très fréquemment des travaux salariés et il est certain que leur subsistance quotidienne en dépend dans une large mesure. Cependant, le salariat des Arawak est lié à des aspects sociologiques plus généraux qu'il faut aussi examiner.

### VI.1. Evolution du salariat depuis 1958.

En nous référant à HURULT (1963), nous apprenons que les hommes Arawak sont presque tous salariés en 1958, que "les employeurs les considéraient généralement comme travailleurs et intelligents", que "la soumission permanente à un employeur n'est pas dans leur caractère" que les travaux effectués sont plutôt du type job et qu'ils gagnent en moyenne 250 000 anciens francs par an. Enfin, ils ne semblaient pas percevoir à cette époque, de prestations sociales ni tirer de revenus monétaires des produits de l'agriculture.

Actuellement, l'origine des revenus des Arawak provient non seulement du salariat qui reste de même nature mais aussi d'allocations diverses (prestations vieillesse, allocations familiales, rétribution du capitaine) et de la vente des produits agricoles.

Chez les hommes, si l'on inclus le chef du village (capitaine), nous avons sur 16 hommes, 13 salariés ; sur les 4 hommes sans emploi, aucun ne tire des revenus de l'agriculture. Chez les 12 salariés, trois d'entre eux tirent en sus des revenus de l'agriculture. Pour les prestations sociales, 6 salariés en perçoivent et un seul sans emploi. Chez les 17 femmes, un chef de famille tire, des revenus de l'agriculture (les autres aident à l'abattis), aucune n'a de travail salarié et trois perçoivent des prestations familiales.

Traduite en francs constants, la comparaison entre les revenus moyens mensuels actuels (1980) calculés sur la totalité des adultes <sup>(1)</sup> et ceux de 1958 se présente ainsi :

1958		1980	
Salaires (emplois)	Prest. soc.	Revenus (salaires + agriculture)	Prest. soc.
909,00 F	0	610,37 F	205,44 F
909,00 F		815,81 F	

On constate donc qu'en dépit de l'introduction de sources de revenus nouvelles, les Arawak se sont appauvris depuis 1958, appauvrissement d'autant plus grand que les ressources issues de la forêt ont également diminuées depuis cette époque.

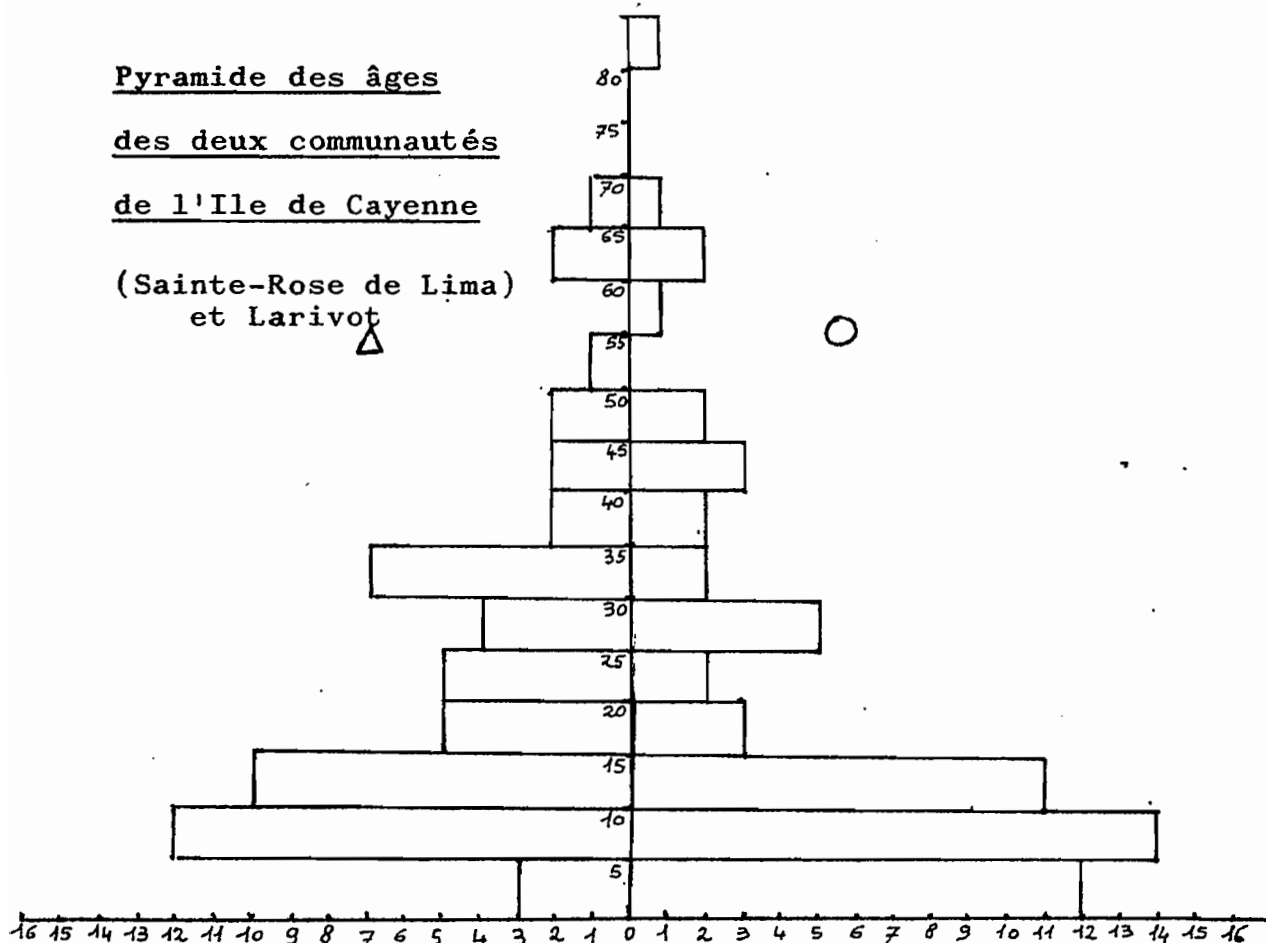
(1) Seul élément de comparaison valable car HURAUULT parle de "budget familial".



## VI.2. Les causes de la paupérisation.

Elles sont multiples et prennent le plus souvent des aspects larvés.

VI.2.1. Une démographie trompeuse. Si comme nous l'avons vu, la population arawak est globalement en essor, la pyramide des âges révèle de graves anomalies.



Elle est caractérisée par un étirement vers le haut (augmentation des vieux , moyenne d'âge 45 ans), des trous irréguliers dans les jeunes générations (départ hors de l'ethnie surtout d'éléments féminins) et une base encore large mais allant en se rétrécissant si l'on compare aux pyramides publiées par HURAUULT en 1963 ou la situation actuelle des autres Amérindiens de Guyane. En termes économiques, cela se traduit d'un côté par un excès de personnes improductives et un faible espoir à long terme d'inverser la situation sur la base des revenus actuels.

#### VI.2.2. Education et stagnation professionnelle.

Dans les générations au-delà de 30 ans, 60% des Arawak de Sainte-Rose de Lima sont illettrés ; dans celles de 10 à 30 ans, nous tombons à 17,2%.

En dépit de cette amélioration apparente, l'enseignement ne dépasse pas le niveau du primaire (contrairement à ce qui est observable chez les Galibi). Les parents considèrent que leurs enfants "perdent leur temps à l'école" mais considèrent surtout que la scolarisation empêche les enfants d'apprendre des métiers "traditionnels" qui, ont-ils l'impression, rapportaient mieux. Dans la réalité, les emplois se répartissent de la façon suivante :

- 6 ouvriers forestiers
- 3 manoeuvres
- 1 chasseur professionnel
- 1 contractuel à la Compagnie des Eaux
- 2 conducteurs d'engin.

Cela signifie en clair que trois adultes sur treize ont pu bénéficier plus ou moins directement d'un passage à l'école.

La situation des autres salariés semble surtout aggravée par un chômage endémique qui existait moins du temps de HURULT puisque cinq d'entre eux ne travaillent que 150 jours par an environ.

Cette stagnation est à mon sens à mettre sur le compte . de la perte des connaissances propres à la forêt aggravée par la concurrence d'autres ethnies dynamiques (Brésiliens, Boni, Saramaka) ;

. de la concurrence haïtienne ou brésilienne pour les emplois de manoeuvre, aggravée par une mauvaise application de la législation du travail (ouvriers non déclarés, payés à l'amiable...) ;

. de l'impossibilité éducationnelle et linguistique (aucun Arawak ne parle un bon français), d'occuper des emplois plus élevés.

### VI.2.3. Revenus agricoles : une ressource illusoire.

Le village de Sainte-Rose de Lima perçoit chaque mois 2 300,00 F de la vente de ses produits agricoles, essentiellement cassave et amidon (empois) de manioc. Revenu dérisoire qui ne peut dans la situation actuelle, connaître, ainsi que nous l'avons démontré, un essor quelconque.

Cependant, il convient de dénoncer une certaine exploitation de la population arawak par des revendeurs qui font 100% de bénéfice sur la vente des cassaves sur le marché de Cayenne (de 1,50 à 3,00 F pour une cassave), ce qui aggrave encore sa pauvreté.

VI.3. Conclusions. Le commentaire de HURAULT en 1958 me semble rester totalement d'actualité : "Les Arawak ne sont pas sans regretter la vie indépendante du cultivateur-pêcheur, mais l'illusion de gagner beaucoup d'argent fait qu'ils ne parviennent pas à s'abstraire du salariat".

On ne peut qu'ajouter des ombres noires à ce tableau puisque la situation s'est encore aggravée socialement et économiquement.

Nous examinerons dans une dernière partie quelles recommandations méritent d'être faites pour éviter à ce petit peuple la fusion dans la population guyanaise, ce qu'il ne souhaite pas d'ailleurs. Force nous est de dire, à contrecœur, que les chances de survie des Arawak en tant qu'ethnie, nous semblent cependant bien minces.

---

- DEUXIEME PARTIE -

TENDANCES ET PROPOSITIONS.

Il est extrêmement important de garder à l'esprit que chaque ethnie amérindienne représente une culture originale et que les interventions chez chacune d'entre elles doivent présenter un faciès particulier. L'intervention sera d'autant plus lourde que la culture envisagée sera fortement incluse dans la société régionale.

C'est bien de ce dernier cas qu'il s'agit chez les Arawak où une profonde intégration économique s'oppose à une entité sociale encore clairement définie. En termes plus psychologiques, on observe dans les propos des amérindiens une opposition : regret d'une vie indienne quelque peu sublimée ; désir d'accéder à de nouveaux moyens d'existence, la petite bourgeoisie guyanaise étant le modèle de référence.

La réconciliation de ces deux tendances sera donc la toile de fond de nos propositions.

Proposition 1

Afin d'éviter la poursuite de la perturbation de la société arawak au niveau de son organisation sociale, nous proposons que les nouveaux-nés soient inscrits à l'Etat Civil sous le nom de leur mère, c'est -à-dire sous celui du clan matrilineaire qui fonde pour eux la filiation.

Proposition 2

Dans le même état d'esprit, il serait urgent d'examiner le statut juridique et social des habitants du Larivot et de Sainte-Rose de Lima où des disparités étranges ont été observées, en particulier en ce qui concerne les prestations sociales.

Proposition 3. Le nouveau village.

A - CHOIX DU TERRAIN D'IMPLANTATION

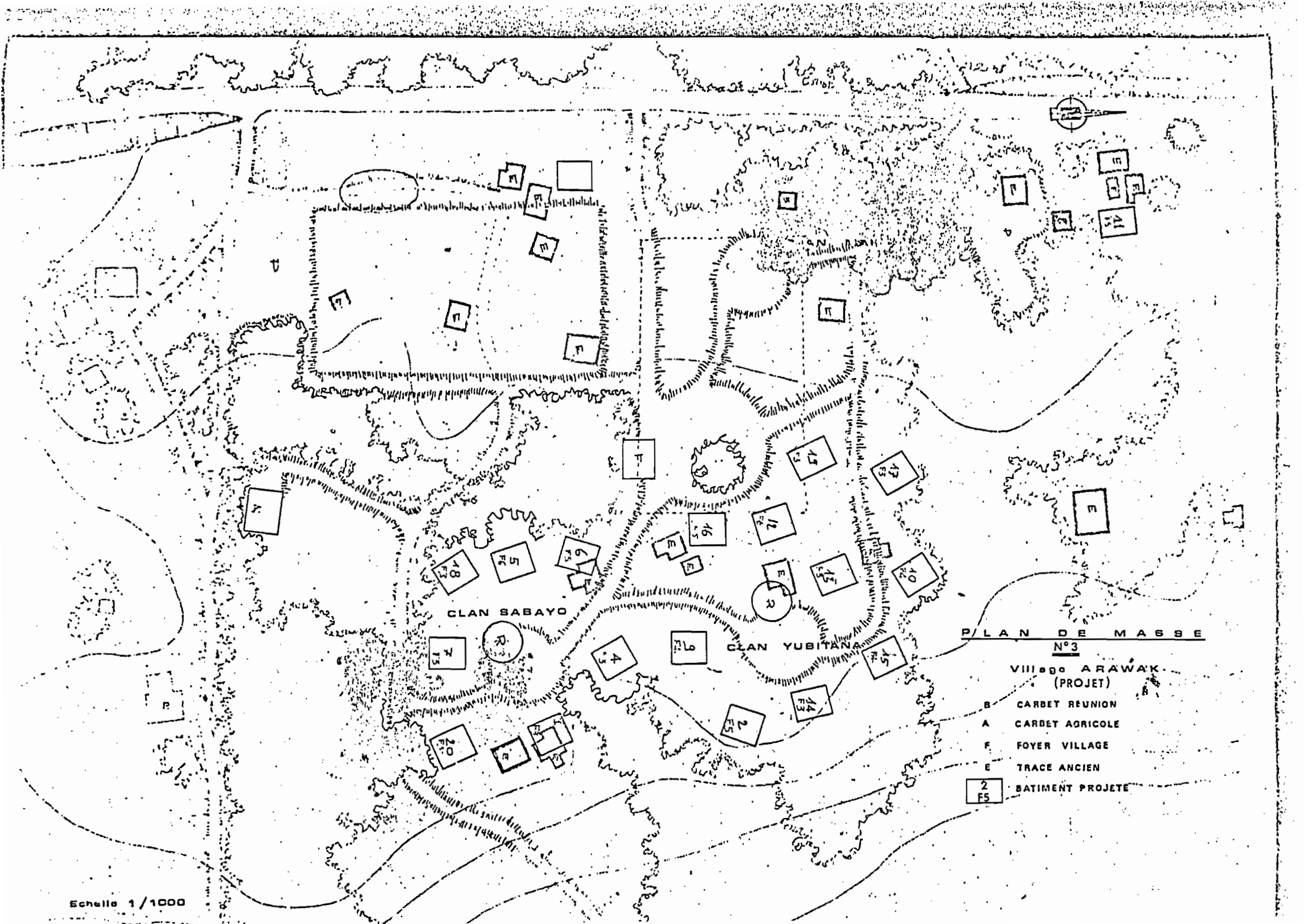
Les recherches effectuées pour trouver un terrain plus favorable furent vaines. En effet, les terrains éventuellement disponibles, s'ils avaient parfois des avantages (proximité d'un cours d'eau), présentaient les mêmes inconvénients (souvent aggravés) que le terrain actuel. Aussi, furent-ils tous refusés par les membres de la communauté, désireux de rester à proximité des sources d'emploi et des équipements de MATOURY (écoles, commerces, travail pour les salariés).

Seul donc semblait convenir le terrain d'implantation actuel, conciliant la proximité relative de la ville et de ses avantages avec la possibilité que souhaitent les Arawak de maintenir un groupement autonome.

B - PARTI DE GROUPEMENT

. Principes adoptés

L'observation du mode de groupement actuel de la communauté nous a permis de conclure à la traduction du système de parenté spécifique dans l'organisation spatiale du village (cf. Plan n° 3). Nous avons donc pris le parti de conserver et même de conforter cette organisation spatiale lors de la restructuration du nouveau village. Ainsi, les habitations s'organiseront-elles autour de trois noyaux correspondant chacun à l'un des clans représentés au village. Bien sûr, il est souhaitable que l'implantation de chaque famille se fasse après concertation étroite à fin d'établir de bons rapports de voisinage. Ainsi, il semble que l'un des clans ne veuille pas pour l'instant se déplacer. Aussi, laisserons-nous en attente l'espace prévu pour son installation.



**PLAN DE MASSE**  
N°3

Village ARAWAK  
(PROJET)

- B CARBET REUNION
- A CARBET AGRICOLE
- F FOYER VILLAGE
- E TRACE ANCIEN
- 2 F5 BATIMENT PROJETE

CLAN SABAYO

CLAN YUBITAN

Chaque clan serait regroupé autour d'une placette sur laquelle serait construit le traditionnel carbet de réunion dont l'étude préalable nous a montré l'importance. Les trois clans s'articuleraient eux-mêmes autour d'une place centrale, plus importante, où serait construit un carbet, à l'échelle du village, d'utilisation polyvalente, sorte de foyer où pourrait, entre autres choses, se régler les problèmes administratifs de la communauté.

Ce serait la matérialisation de la vie villageoise. La construction de ce foyer pourrait être suivie, toujours sur cette place, par celle d'une école. De même, le développement de l'Association des Agriculteurs arawak pourrait motiver la construction d'un carbet agricole pour le stockage des récoltes et des outils.

#### . Possibilité d'extension

L'étude de l'ethnie nous a appris que l'extension d'un village arawak n'est jamais très importante et que la croissance de la population provoque toujours un éclatement de la communauté aboutissant à la création d'un deuxième village. Aussi, plutôt que de prévoir une extension importante du village de Sainte-Rose de Lima, avons-nous préféré prévoir un autre site permettant la création, à terme, d'un second village qui serait relié au village actuel par une réserve foncière actuellement en projet.

#### . Parcellaire

Le terrain d'implantation étant commun à l'ensemble de la communauté, il nous semble préférable de ne pas procéder au découpage d'un parcellaire et de laisser le droit coutumier régler ce problème.



## C - INTEGRATION AU SITE

### Relief

La partie du terrain envisagée pour la construction du nouveau village est constituée par le plateau où sont d'ailleurs implantées actuellement la plupart des habitations. On a essayé d'autre part, de s'intégrer au terrain de la même manière que dans l'ancien village, c'est-à-dire en suivant et en respectant les courbes de niveaux.

### Ventilation

L'emplacement choisi semble devoir profiter d'une excellente ventilation (E - NE), ce qui est un élément primordial de confort sous ce climat. Un large espacement des maisons ainsi qu'une orientation transversale de celles -ci par rapport au vent, contribuent à améliorer encore cette ventilation.

### Végétation

On essaiera autant que possible de s'insérer dans la végétation existante qui a déjà beaucoup souffert et il sera nécessaire de procéder à de nombreuses plantations afin de créer de l'ombre et de protéger notamment les façades Est du soleil levant et de la pluie et les façades Ouest du soleil couchant.

### Tracé des routes

On a essayé de conserver autant que possible les tracés existants, correspondant à un certain vécu et à une certaine réalité du terrain.

## D - LA MAISON

Nous renvoyons au projet spécifique de M. SAUVERE et nous nous bornons ici à reproduire les plans proposés (Plan n° 4 et 5).

## E - INFRASTRUCTURE

### Voirie

Lors de la restructuration du village, on a essayé de mieux desservir les habitations par un réseau de desserte automobile et piétonne (possibilité d'accès pompier et livraisons) qui devra, malgré tout, rester à l'échelle du village. Une multitude de petits sentiers se créeront d'eux-mêmes suivant les besoins et les activités illustrant plus subtilement les réseaux de relations quotidiennes.

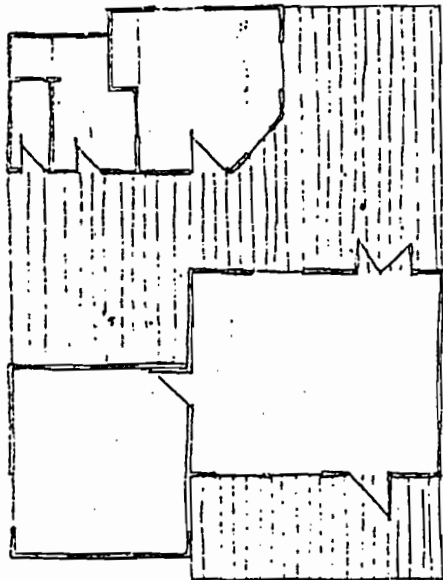
### Assainissement

Afin de permettre aux habitants d'accéder à certains éléments de confort minimal, il a été indispensable de concevoir un système d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes (fosses septiques), ainsi qu'un réseau d'évacuation des eaux pluviales (étant donné les mauvaises configuration et qualité du terrain) avec possibilité de récupération des eaux dans des citernes.

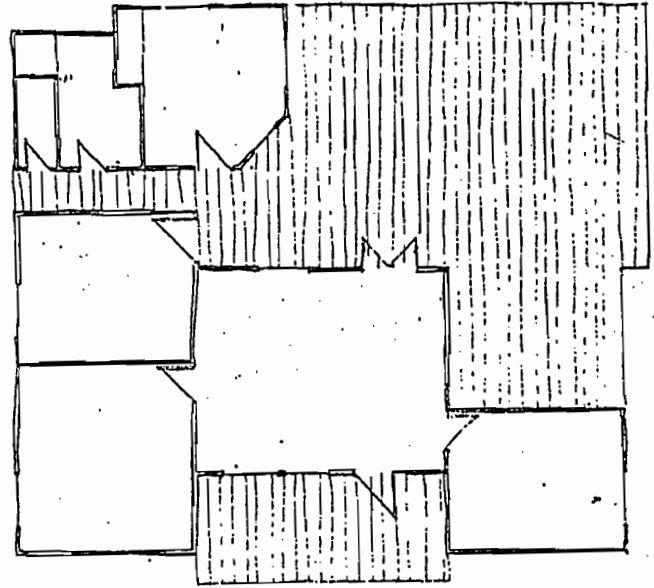
### Electricité

Actuellement, dans le village, seuls sont utilisés des appareils fonctionnant au gaz (réfrigérateurs, lampes) ou à piles (radios),

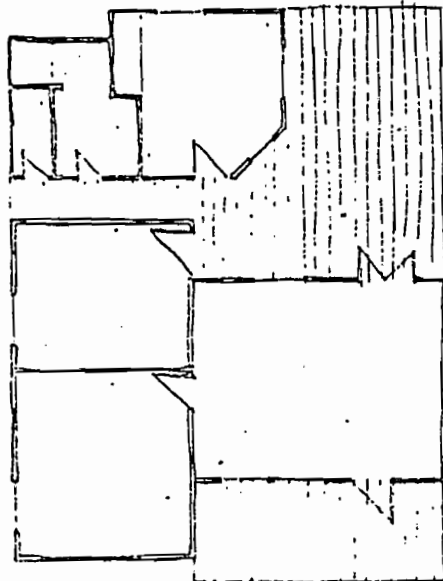
Si l'électrification du village semble être un problème secondaire pour l'instant, il serait intéressant de profiter des travaux d'adduction d'eau pour distribuer le réseau électrique. Il serait bon de prévoir quelques points



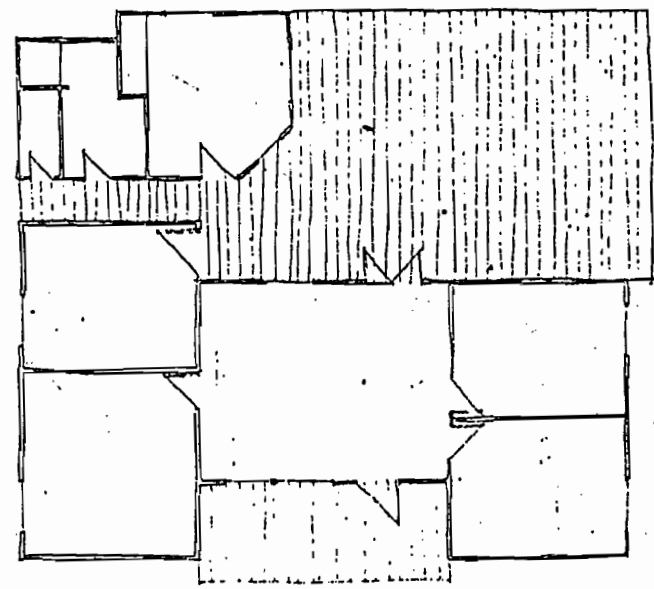
F2



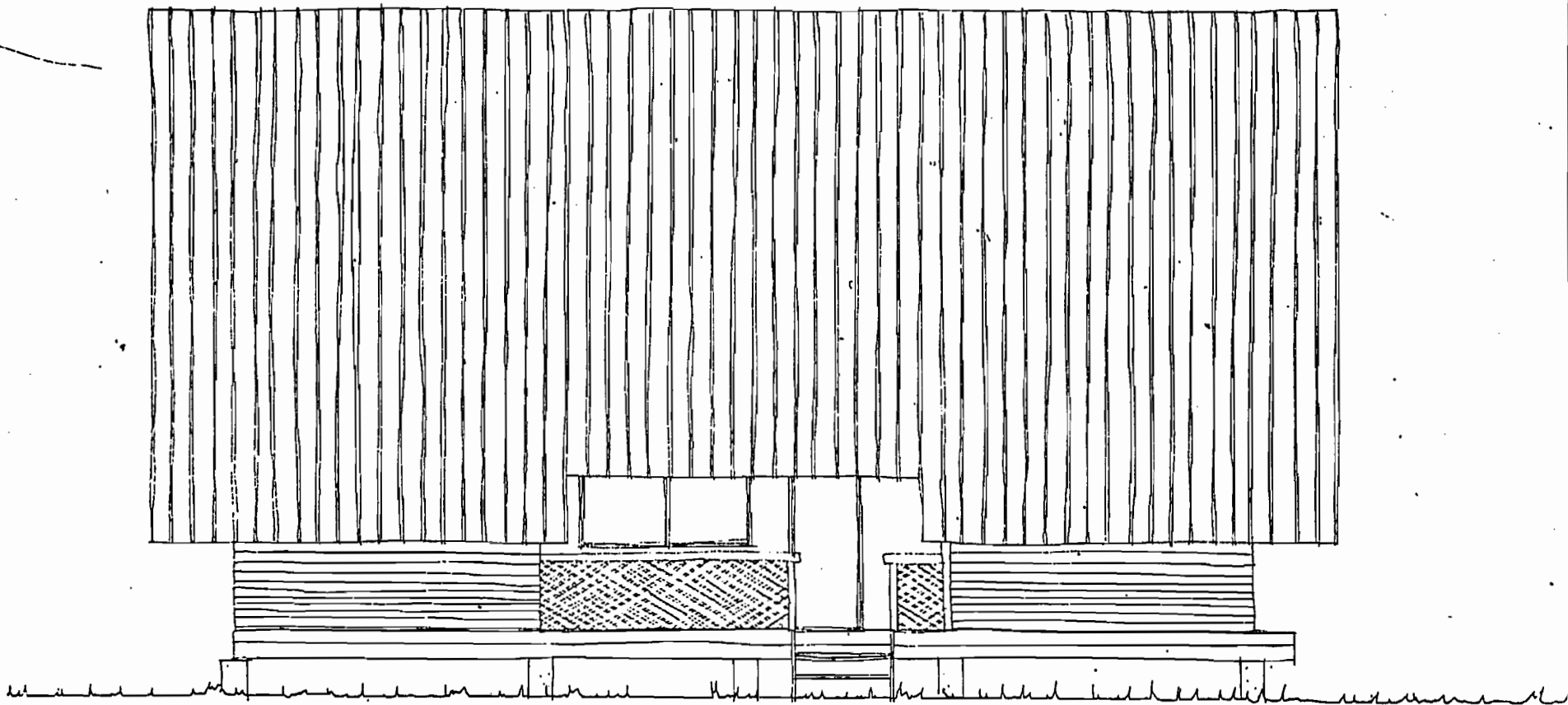
F4



F3



F5



FACADE

AVANT

F5

d'éclairage public.

### Téléphone

Etant donné la faible motorisation de la population et l'éloignement des équipements (sanitaires notamment) et des administrations, une cabine téléphonique serait certainement très utile.

### Transport

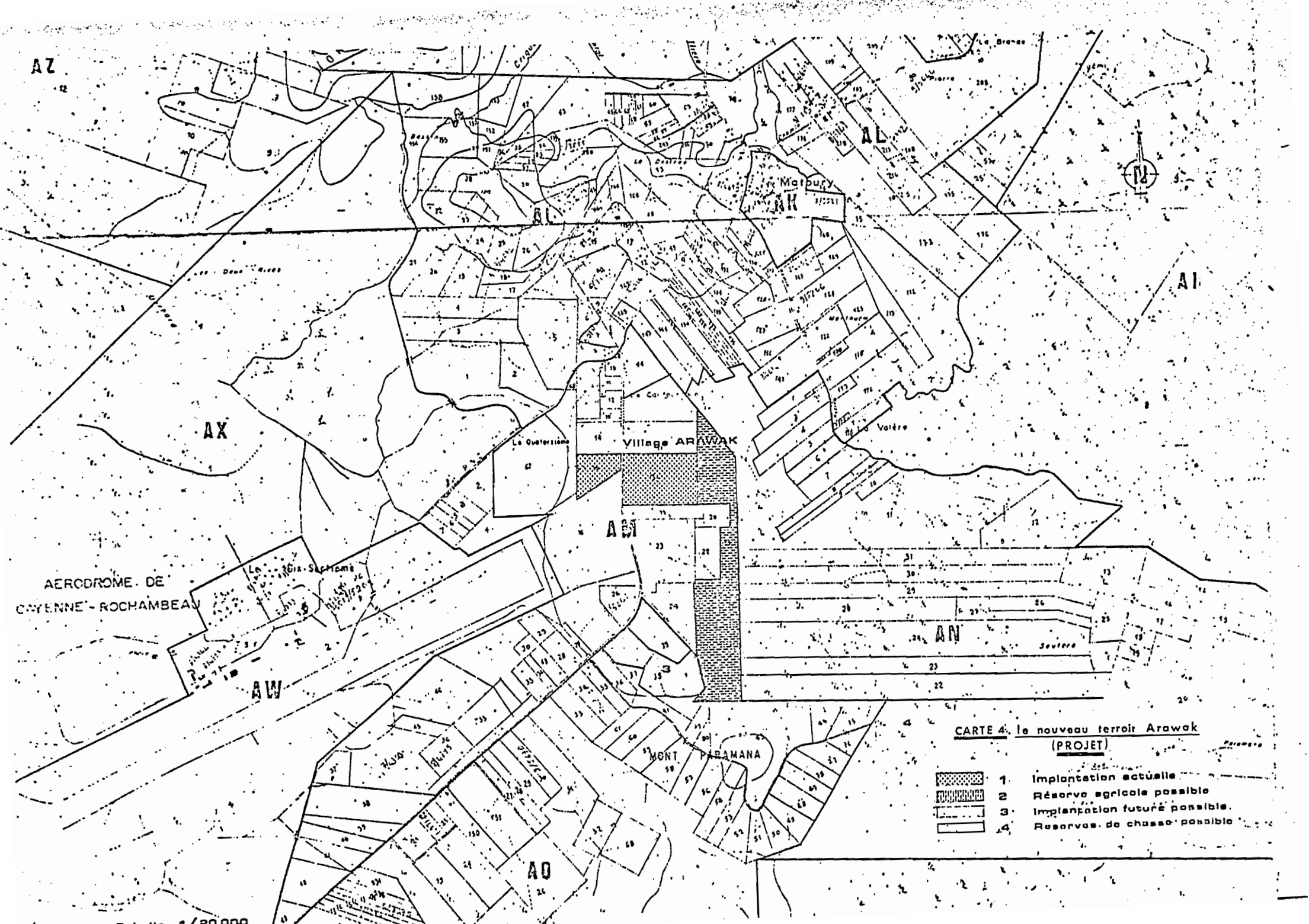
En liaison avec l'organisation d'un service de cars, nous prévoyons la construction d'un abri-bus.

### Proposition 4. Développement de l'agriculture.

Au regard de l'examen de la situation de l'agriculture actuelle, la base de la crise est le manque de terre. Après enquête détaillée au Cadastre, nous avons délimité (cf. Carte n° 4) deux parcelles appartenant aux Domaines. Ces terres pourraient être attribuées collectivement à l'Association des Agriculteurs Arawak.

. La parcelle 2 (AM 21, 55 ha) est une forêt secondaire très ancienne, voire primaire par endroits. C'est un secteur de collines prolongeant vers le Nord le mont Paramana. La zone est accessible par le village actuel (une passerelle de bois étant néanmoins nécessaire pour franchir un "pripri"), et par le chemin agricole de Paramana.

. La parcelle 3 (Ao, 38, 22,04 ha) était utilisée comme zone de récolte d'insectes nuisibles pour l'Institut Pasteur. La Direction de l'Institut Pasteur a accepté qu'elle serve de zone d'habitat. Bien que destinée à un deuxième village arawak, elle serait également susceptible d'être mise partiellement en culture.



CARTE 4. le nouveau terroir Arawak  
(PROJET)

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
|  | 1. Implantation actuelle        |
|  | 2. Réserve agricole possible    |
|  | 3. Implantation future possible |
|  | 4. Réserves de chasse possible  |

. La parcelle 4 (AN 21, 242 ha) également domaniale, couverte de forêt marécageuse en bout de piste de Paramana, pourrait constituer une réserve de chasse, de cueillette et de matériaux de construction.

L'agriculture, comme nous l'avons vu, reste socialement importante ; il convient donc de permettre aux Arawak de continuer, grâce à cet apport de terres nouvelles, de pratiquer leur agriculture sur brûlis. Néanmoins, cette agriculture en raison des surfaces disponibles, ne peut qu'être pratiquée par un nombre restreint d'individus.

La limitation du nombre d'abattis ne pouvant en aucun cas être coercitive, elle pourrait être incitée par la formation professionnelle de jeunes agriculteurs, tout particulièrement en les orientant vers le maraîchage sur la parcelle n° 3. Ce développement devrait être accompagné d'une aide matérielle (plutôt que monétaire) fournissant outillage et véhicule agricole. On aboutirait ainsi à une agriculture réellement tournée vers le marché régional.

Proposition 5. Education.

Afin d'offrir aux enfants de réelles chances dans le domaine scolaire et à l'ethnie une meilleure intégration dans la vie régionale, il serait bon d'ouvrir à Sainte-Rose de Lima une école (également à l'usage des enfants du Larivot) où l'on dispenserait l'enseignement du Français aux étrangers, seul moyen d'empêcher que la scolarité de ces enfants dont le français n'est pas la langue maternelle, n'ait servi à rien.

Cette liste de propositions n'est bien sûr pas limitative. Nous avons, répétons- le, cherché à redonner aux Arawak le goût de vivre, en améliorant leur cadre de vie et visé à permettre à ceux qui le désirent de travailler dans leur communauté.

Dans un contexte de bonne volonté de la part des Elus locaux et de l'Administration départementale, on peut espérer que ces propositions, pour minimales qu'elles soient, seront suffisantes pour faire des Arawak une composante bien réelle de la Guyane.

---



B I B L I O G R A P H I E

- BARRE, Lefebvre de la, 1666. Description de la France Equinoxiale  
Paris. BN (LK 12 - 789).
- BUTT COLSON, Audrey, 1969. Comparative Studies of the Social Structures of Guiana Indians and the problem of acculturation. August 9-18, 1969 : Wenner - Gren foundation for Anthropological Research.
- DRUMMOND, Lee, 1977. On being Carib in BASSO, Ellen éd. Carib speaking indians : culture, society and language. pp. 76-88. Anthropological Papers of the University of Arizona.
- Encyclopaedie Van Suriname, 1977. A. BRUIJNING et J. VOORHOEVE éd. Amsterdam et Brussel, Elsevier éd.
- FOREST, Emily de, 1914. A waloon family in America. Boston, 1914 (British Museum, 010880 K).
- FANSHAWE, D.B., 1948. Check-list of the indigenous woody plants of British Guiana. Forestry Bull. Ser. 2-3. British Guiana
- GOEJE, C.H. de, 1926. The Arawak language of Guiana. Verhandelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam. Afdeling letterkunde. Nieuwe Reeks, Deel XXVIII, n° 2. Amsterdam, 1926.
- HILHOUSE, William 1978. Indian Notices (1825). New Edition, M.N. Menezes éd. National Commission for Research. Georgetown, Guyana.
- HURAUULT, Jean, 1963. Les Indiens du littoral de la Guyane française: Galibi et Arawak in Les Cahiers d'Outre-Mer, t. XVI, p. 145-183.

KLOOS, Peter, 1971a. The Maroni River Caribs of Suriname. Van Gorcum et Cie, Assen, Pays-Bas.

1971b et c. Los Indios de la Guiana (et) Los Indigenas del Surinam, pp. 457-475 in La Situacion del indigena en America del Sur, World Council of Churches, Montevideo.

MARIEMA, Jean-Claude, 1980. Aspects du demeurer, habiter, rester loger en Guyane. Diplôme de l'Institut d'Urbanisme, Paris

Manuel d'Urbanisme en Pays Tropical. SMUH, 1975.

MERMET, L., Août 1978. Faciès de jeune recru forestier en Guyane française. Cote B.84, ORSTOM Cayenne.

Van RENSELAAR, H.C. en VOORHOEVE, J., 1962. Rapport over een Studiereis naar Mata Bijdragen tot de Tal, Lan- en Volkenkunde, pp. 328-361 - n° 118.

---

TABLE DES MATIERES

---

<u>INTRODUCTION</u> : Motivation, définition de la communauté, méthodologie d'enquête, sources écrites.	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : <u>Situation actuelle des Arawak</u> : <u>Eléments de compréhension</u>	
I - <u>Panorama de l'Ethnie</u>	5
I.1. Remarques générales sur le peuplement des Guyanes .....	5
I.2. Les Arawak : leur nom, leur appartenance linguistique .....	6
I.3. Les Arawak : extension actuelle .....	6
I.4. Les Arawak : acculturation et relations intertribales .....	8
II - <u>Les Arawak en Guyane française</u>	10
II.1. Historique .....	10
II.2. Les communautés contemporaines .....	11
III - <u>L'organisation sociale de la communauté arawak de Matoury</u> .....	15
III.1. L'organisation clanique .....	15
III.2. Résidence et alliance : passé et présent	24

IV	-	<u>Habitat</u> .....	27
		IV.1. Habitat traditionnel .....	27
		IV.2. Constat de l'habitat Arawak actuel dans l'Ile de Cayenne .....	30
		IV.3. Conclusions .....	40
V	-	<u>L'économie de subsistance</u> .....	41
		V.1. Activités traditionnelles non agricoles.	41
		V.2. L'agriculture sur brûlis : une activité bien vivante .....	42
		V.3. Conclusions .....	59
VI	-	<u>L'économie monétaire et ses conditions</u> .....	60
		VI.1. Evolution du salariat depuis 1958 .....	60
		VI.2. Les causes de paupérisation .....	62
		VI.3. Conclusions .....	65
 <b><u>DEUXIEME PARTIE : Tendances et propositions</u></b>			
		<u>Proposition 1</u> .....	66
		<u>Proposition 2</u> .....	66
		<u>Proposition 3</u> : Le nouveau village .....	67

<u>Proposition 4</u> : Développement de l'agriculture .....	74
<u>Proposition 5</u> : Education .....	76

---

<b>Bibliographie</b> .....	78
----------------------------	----

